Industrie Canada Industry Canada

QUEEN
HD
9505
.C3
S414
F6
Pt.1
c.2

IC

CADRES DE COMPÉTITIVITÉ SECTORIELLE

LES PRODUITS FORESTIERS

PARTIE 1
VUE D'ENSEMBLE ET PERSPECTIVES

QUEEN
HD
9505
.C3
S41
1995/97
F6
Pt.1

Secteur de l'industrie
Industries forestières et matériaux de construction

Industry Sector
Forest Industries and Building Products

Canada

F6

LES PRODUITS FORESTIERS

PARTIE 1
VUE D'ENSEMBLE ET PERSPECTIVES

Industry Canada
Library - Jri Tower S

NOV 15 1996

Industrie Canada
Bibliothèque - Édifice Jri S

PRÉPARÉ PAR LA :
DIRECTION GÉNÉRALE DES INDUSTRIES FORESTIÈRES ET DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Vue d'ensemble et perspectives constitue le premier de deux documents complémentaires sur les produits forestiers, publiés dans la série **Cadres de compétitivité sectorielle**, que produit Industrie Canada en association avec les principales parties intéressées de cette industrie au Canada. La *Partie 2 — Cadre d'intervention*, qui paraîtra au cours des mois à venir, sera élaborée à la lumière de consultations qui seront menées auprès des principaux intervenants industriels, après l'étude et l'évaluation de la Partie 1.

De manière générale, les **Cadres de compétitivité sectorielle** mettent l'accent sur les débouchés qu'offrent aussi bien le marché intérieur que le marché international, ainsi que sur les défis qui se présentent dans chaque secteur de l'économie. Les auteurs cherchent à établir comment le gouvernement et le secteur privé peuvent, ensemble, rehausser la compétitivité du Canada et, ce faisant, créer des emplois et susciter la croissance économique.

Quelque 29 secteurs industriels feront l'objet d'une analyse. La *Partie 1 — Vue d'ensemble et perspectives* sera diffusée au cours des prochains mois sous formes imprimée et électronique pour les industries suivantes :

L'acier primaire
Le génie-conseil
Le matériel de transport ferroviaire et de transport urbain guidé
Les aéronefs et les pièces d'aéronef
Les meubles de maison
Les produits en matière plastique
Les produits forestiers
Les produits pétroliers
L'industrie de l'autobus
L'industrie de l'automobile

Pour obtenir un document de la série **Cadres de compétitivité sectorielle**, veuillez en faire la demande par télécopieur au (613) 941-0390 ou par courrier électronique à l'adresse order.commande@ic.gc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les **Cadres de compétitivité sectorielle**, n'hésitez pas à communiquer avec Industrie Canada par téléphone au 1-800-390-2555.

Une version électronique du présent document est disponible sur Internet, à l'adresse suivante :
http://strategis.ic.gc.ca/produits_forestiers.ccs

Ce document est aussi offert sur demande sous d'autres formes.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996
N° au cat. C21-22/2-1-1996F
ISBN 0-662-81312-X

Also available in English under the title: Forest Products: Part 1 — Overview and Prospects.

QUEEN
HD
9505
.C3
S4f
F6
Pt.1 c.2

AVANT-PROPOS

Le nouveau marché canadien dépasse les frontières nationales, pour s'étendre à l'échelle mondiale. La base de l'économie s'écarte graduellement des ressources naturelles et s'oriente de plus en plus vers les connaissances. Ces tendances amènent les entreprises canadiennes à rajuster leur tir et le gouvernement à réagir en offrant à ces dernières de nouveaux instruments pour les aider à s'adapter et à innover. Industrie Canada va de l'avant en mettant au point des produits et des services d'information stratégiques afin de soutenir l'industrie dans sa réorientation. Le Ministère veut ainsi aider le secteur privé à faire ce pour quoi il est le plus qualité : créer des emplois et stimuler la croissance économique.

Industrie Canada publie la série d'études intitulée Cadres de compétitivité sectorielle dans le but de fournir des renseignements spécialisés ciblés, à jour et pertinents sur les entreprises et les industries. On y présente les secteurs et les sous-secteurs offrant le plus de possibilités au chapitre des exportations et des autres débouchés qui permettront de stimuler la création d'emplois et la croissance économique. Les études publiées en 1996-1997 porteront sur quelque 29 grands secteurs de la fabrication et des services au Canada.

Tout en expliquant les rouages de chacun des secteurs, les études contiennent une analyse exhaustive des enjeux touchant l'ensemble des secteurs. Mentionnons notamment l'investissement et le financement, les stratégies de commerce international et d'exportation, l'innovation et l'adaptation technologiques, les ressources humaines, l'environnement et le développement durable. Si on veut favoriser le dynamisme de l'économie et la création d'emplois, il est indispensable de bien comprendre comment tirer parti de ces enjeux.

Le gouvernement et le secteur privé doivent tous deux acquérir et perfectionner la capacité de réagir aux défis que pose la concurrence et d'exploiter les débouchés qui s'ouvrent. La série Cadres de compétitivité sectorielle illustre comment le gouvernement et l'industrie peuvent poursuivre des objectifs et entreprendre des actions mutuellement rentables.

La série se divise en deux parties. Dans la première, intitulée *Vue d'ensemble et perspectives*, on dresse le profil d'un secteur particulier, pour en cerner les tendances et les perspectives. Dans la seconde, intitulée *Cadre d'intervention*, on s'appuie sur le résultat des consultations ainsi que sur les commentaires formulés par l'industrie en collaboration avec le gouvernement afin de dresser une liste de mesures que peuvent prendre les deux parties, à court et à moyen terme, pour rehausser la compétitivité sectorielle.

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS 1

2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INDUSTRIE 11

2.1 Contexte mondial 11

2.2 Aperçu de l'industrie forestière canadienne 12

2.3 Rendement et compétitivité 22

3 ÉVOLUTION DU MARCHÉ ET ADAPTATION DE L'INDUSTRIE 29

3.1 Investissement et financement 29

3.2 Commerce 33

3.3 Ressources humaines 39

3.4 Technologie 41

3.5 Développement durable 42

4 PERSPECTIVES DE CROISSANCE 46

4.1 Aperçu de la demande 46

4.2 Principales forces de l'industrie 54

4.3 Enjeux 56

4.4 Possibilités futures 56

4.5 Conclusion 57

ANNEXES

A L'industrie canadienne des produits forestiers telle que définie dans la Classification type des industries (CTI) de Statistique Canada, 1980 59

B Note explicative quant à la différence entre les produits de base et les produits à valeur ajoutée 72

1 POINTS SAILLANTS

L'industrie des produits forestiers se classe en tête des secteurs manufacturiers canadiens et en est le plus important exportateur net. Elle constitue une pierre angulaire de l'économie et l'un des éléments les plus importants de la structure industrielle et de l'emploi dans toutes les régions du pays. L'industrie des produits forestiers achète pour plus de six milliards de dollars d'intrants chaque année auprès d'autres industries et est le principal utilisateur des services de transport. En 1994, l'industrie employait directement 225 000 travailleurs et ses activités soutenaient jusqu'à 900 000 emplois au Canada. Cette industrie représente le secteur d'emploi non urbain le plus important au pays; l'existence de centaines de collectivités en dépendent.

En 1995, les expéditions de l'industrie canadienne des produits forestiers se sont élevées à 57 milliards de dollars, surpassant celles des industries de l'automobile ou du matériel de télécommunications. Le Canada se classe en tête des exportateurs de produits forestiers dans le monde. Le pays comprend plus de 420 millions d'hectares de forêts, y compris la plus importante forêt de bois résineux commercial après celle de la Russie.

Le bois est un matériau parmi les plus polyvalents à l'échelle de la planète : il sert à la fabrication de plus de 5 000 produits. L'industrie canadienne des produits forestiers se compose d'entreprises de toutes tailles : des très petites entreprises aux grosses sociétés multinationales. Les produits de base proviennent en règle générale d'usines d'envergure mondiale,

situées le plus souvent à proximité des ressources forestières. Quant aux produits à valeur ajoutée, leur fabrication relève souvent de petites et moyennes entreprises installées à proximité ou au sein des centres urbains. Bien que de dimensions importantes à l'échelle du pays, les grandes entreprises canadiennes de produits forestiers sont relativement petites dans un contexte mondial. Contrairement à bien des secteurs de la fabrication au Canada, l'industrie des produits forestiers est principalement de propriété canadienne.

Investissement

Le secteur forestier repose sur une ressource vaste et renouvelable, ce qui lui donne un avantage fondamental en matière d'expansion. Au fil des ans, toutefois, l'atout que constitue l'approvisionnement en fibres ligneuses s'est émoussé; pratiquement toutes les forêts sont déjà allouées pour une récolte dans le contexte du développement durable. L'industrie se voit de plus en plus forcée de s'approvisionner à partir de peuplements forestiers éloignés, souvent de qualité moindre et dont l'accès et l'exploitation sont plus coûteux, alors que plusieurs concurrents étrangers récoltent la fibre ligneuse de plantations qu'ils gèrent eux-mêmes, à des coûts inférieurs à ceux des exploitants canadiens.

Le taux de croissance du bois exploitable au Canada se situe à environ la moitié de celui de pays comme la Suède et la Finlande. De grands progrès peuvent donc être à accomplis en la matière pour augmenter le rendement des forêts canadiennes. Il y a aussi un potentiel énorme d'accroissement de la fabrication de produits à valeur ajoutée, en raison de la diversité des espèces que l'on trouve au Canada et de la vaste capacité actuelle en ce qui a trait aux produits quasi primaires utilisés comme intrants. Le secteur peut servir de modèle de

développement industriel durable, avec sa forte capacité de créer des emplois et d'offrir une qualité de vie élevée et du bien-être aux Canadiens.

Une caractéristique tout à fait particulière à l'industrie canadienne est qu'elle se fonde sur des ressources forestières appartenant aux provinces. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays concurrents, environ 6 p. 100 seulement des forêts du Canada sont de propriété privée. Ce fait, que les États-Unis ont souvent interprété comme étant à l'origine d'un avantage comparatif inéquitable, ont mené les Américains à exiger des mesures compensatoires contre les exportations canadiennes vers leur pays. Toutefois, en tenant compte des coûts et des avantages, on peut démontrer que la gestion gouvernementale des ressources forestières est conforme aux évaluations de marché des intrants de ressources.

En plus d'être les principales propriétaires des ressources forestières, les provinces réglementent la plupart des services publics d'électricité, qui sont de gros fournisseurs de l'industrie des produits forestiers. Par conséquent, les gouvernements provinciaux détiennent un contrôle considérable sur les coûts des principaux facteurs de production de l'industrie, soit le bois et l'énergie. Il est essentiel que la gestion des politiques en ce domaine aide à créer un environnement propice à de nouveaux investissements. Ainsi, l'assouplissement des restrictions sur la cogénération de l'énergie pourrait offrir le double avantage de rehausser la compétitivité de l'industrie et d'atténuer les incidences sur l'environnement.

Les secteur des produits forestiers est l'industrie canadienne dont le coefficient de capital est le plus élevé; il représentait

29 p. 100 de la totalité des dépenses en capital du secteur de la fabrication en 1995. Dans les années 1980 et 1990, l'industrie a consenti des investissements importants pour rehausser son efficacité et sa productivité, et pour se conformer aux normes environnementales. A l'instar de nombreuses industries axées sur la fabrication de produits de base destinés à l'exportation, l'industrie est soumise aux caprices d'une demande, de prix et de rendements financiers cycliques.

L'importance du coefficient de capital requiert des taux d'exploitation élevés et pousse le secteur à maintenir les usines en marche lorsque les prix baissent, à condition que les coûts variables soient couverts. Il s'ensuit que le rendement moyen des investissements est habituellement modeste. L'offre restreinte de bois exploitable a aussi limité les expansions à fort coefficient de capital, et les tendances d'investissement dans l'industrie sont en train de changer. Ces dernières années, l'industrie a réduit les investissements voués à la création de nouvelles usines de fabrication de produits de base, préférant pousser la modernisation ainsi que la fabrication de produits à valeur ajoutée dans les usines existantes.

Chaque année, l'industrie investit fortement dans l'acquisition de machines perfectionnées, en grande partie importées. En augmentant la capacité des fournisseurs canadiens, on créerait des emplois spécialisés et bien rémunérés au pays tout en stimulant la synergie technologique et la compétitivité des deux secteurs. Une promotion ciblée de l'investissement pourrait donner des résultats remarquables, misant sur l'ampleur de l'industrie forestière canadienne et sur les avantages dont elle dispose pour accéder aux marchés étrangers.

Commerce

L'apport de l'industrie à la balance commerciale positive du pays est énorme puisque près de 75 p. 100 de sa production est exportée. Les questions d'accès aux marchés prennent donc une importance capitale non seulement pour le secteur forestier mais aussi pour l'économie canadienne dans son ensemble. Ces questions revêtent une importance et une complexité plus grandes que dans les autres secteurs industriels. En plus des tarifs douaniers, les politiques des gouvernements étrangers en matière de contenu recyclé, de codes du bâtiment et de normes, ainsi que les règlements de santé imposés aux usines, constituent souvent des barrières non tarifaires importantes pour l'industrie des produits forestiers. Les obstacles de ce genre s'avèrent moins évidents mais souvent plus nocifs aux échanges commerciaux que ceux de nature tarifaire.

Malgré les progrès importants réalisés grâce aux accords commerciaux multilatéraux, le gouvernement et l'industrie poursuivent une alliance stratégique qui vise à accroître l'accès aux marchés étrangers. Le fort rendement des exportations vers les États-Unis a souvent provoqué des réactions protectionnistes de la part de l'industrie américaine. Dans le cas du bois d'œuvre résineux, des initiatives conjointes d'expansion des marchés, entreprises de concert par le gouvernement canadien et l'industrie forestière, permettent actuellement de diversifier les marchés d'exportation et de faire reconnaître les produits canadiens par les codes du bâtiment des pays étrangers. En 1994, le Canada et le Japon ont signé un accord de reconnaissance mutuelle de leurs normes touchant les matériaux de construction. Les producteurs canadiens ont ainsi obtenu un accès plus facile au marché japonais, ce qui a beaucoup

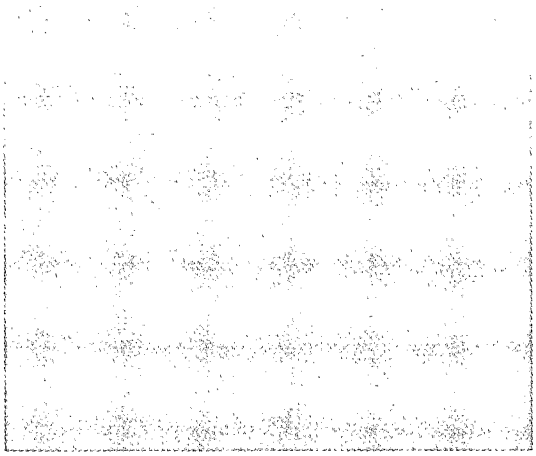

contribué à un accroissement rapide des exportations de matériaux de construction. En 1995, le Canada devenait le plus grand exportateur de bâtiments préfabriqués vers le Japon.

Technologie

Au cours de ses 200 ans d'existence, l'industrie forestière canadienne a évolué pour devenir un secteur industriel de haute technicité et de calibre mondial. Pour garder et rehausser sa compétitivité internationale, l'industrie canadienne doit accroître ses investissements en recherche et développement (R-D).

Les pratiques de R-D de l'industrie forestière diffèrent sensiblement de celles des autres grandes industries canadiennes. Un certain nombre d'entreprises du secteur s'adonnent à des recherches à caractère exclusif, mais beaucoup de R-D se fait en collaboration afin de régler des questions touchant toute l'industrie — les problèmes environnementaux, par exemple — et qui ne nuisent pas à la concurrence entre les entreprises. Ce sont là des domaines qui se prêtent bien à la recherche en collaboration. Dès lors, trois instituts de recherche de classe internationale se consacrant à la recherche pour l'industrie forestière ont été créés au Canada.

Propriétaires principaux des forêts canadiennes, les gouvernements sont des intervenants de taille dans la recherche sur cette ressource. Bien que des facteurs externes justifient une forte participation gouvernementale au soutien de la R-D ainsi qu'au développement des marchés d'exportation, Industrie Canada travaille, de concert avec l'industrie, à rendre le secteur des produits forestiers plus autonome dans ces domaines.

Quoiqu'important dans l'absolu, le volume de R-D dans l'industrie canadienne est beaucoup plus faible que celui de ses concurrents internationaux. Ce niveau de R-D pouvait suffire à l'ancienne stratégie commerciale visant les produits de base, dans les années où les ressources forestières et énergétiques étaient abondantes, peu coûteuses et faciles d'accès. Cependant, l'avenir du secteur dépendra de sa capacité d'innover et de mettre en œuvre les technologies nouvelles, y compris les technologies de l'environnement qui auront un champ d'application mondial.

Un changement d'orientation de l'industrie de la fabrication l'amenant à se tourner vers des produits axés davantage sur les besoins du marché et sur des produits à haute valeur ajoutée pourrait aider considérablement à atténuer le caractère cyclique du secteur et à améliorer son rendement financier. Parallèlement, l'industrie doit faire face à de fortes pressions sur le plan de l'environnement. Pour relever ces défis, Industrie Canada, de concert avec l'industrie des produits forestiers, s'efforce d'accroître les investissements en R-D afin de favoriser une hausse de productivité, de créer des produits à haute valeur ajoutée et des procédés de fabrication de pointe, et de trouver des solutions acceptables aux problèmes environnementaux.

Ressources humaines

Dans l'industrie des produits forestiers, l'emploi est resté pratiquement inchangé depuis dix ans, l'accroissement du nombre d'emplois dans le secteur du bois ayant été contrebalancé par une diminution équivalente dans le secteur des pâtes et papiers. Toutefois, il y a des possibilités importantes de croissance de l'emploi dans deux secteurs

en pleine expansion, soit celui des produits forestiers à haute valeur ajoutée et celui des nouveaux fournisseurs, ainsi que dans le domaine de la gestion plus intensive des forêts. Un enjeu de taille consiste à mettre en place une philosophie de l'innovation qui réponde à la nouvelle technologie et à l'élaboration de produits différenciés se vendant à prix plus élevé.

En raison du rythme rapide du changement technologique au sein de l'industrie forestière, les compétences exigées des travailleurs augmentent constamment. Industrie Canada s'est fait le partenaire à part entière de l'industrie pour élaborer de nouveaux programmes d'études et de formation axés sur les besoins de l'industrie, aux niveaux scolaires secondaire, collégial et universitaire. Une de ces initiatives a consisté à créer, en 1995, le premier programme canadien d'études supérieures en génie de procédés de la transformation du bois, lequel est offert à l'université de la Colombie-Britannique.

Développement durable

L'effet conjugué de l'innovation technologique et de normes plus sévères ont permis d'atténuer considérablement les retombées de l'industrie des produits forestiers sur l'environnement. Les technologies nouvelles qui sont en voie d'élaboration, comme les usines « à circuit fermé » dans le secteur des pâtes et papiers, promettent d'éliminer pratiquement tous les effluents et d'améliorer encore le rendement sur le plan environnemental.

Pour le gouvernement, le défi principal consiste à exiger des normes de classe internationale en matière de comportement environnemental, tout en réduisant au minimum les coûts économiques.

Comme il le précisait dans un document publié en 1994 et intitulé *L'innovation : La clé de l'économie moderne*, le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces, les producteurs et les autres intervenants à cerner les éléments inutiles du fardeau réglementaire et les causes d'inefficacité. Des progrès majeurs ont été réalisés à cet égard, notamment des accords conclus avec huit provinces relativement à l'exécution des règlements sur les effluents, ainsi que la mise en place de certains guichets administratifs uniques pour l'industrie.

Conclusion

Contrairement à la stagnation générale qui marque la croissance de nombreuses industries axées sur les produits de base, la demande mondiale de produits forestiers continue d'augmenter. Malgré les possibilités offertes au Canada de rehausser le rendement de ses forêts grâce à une gestion intensive, les nouvelles plantations qui se développent dans les climats à croissance rapide, de même que les vastes ressources non exploitées de bois résineux de la Russie, posent un défi aux producteurs canadiens. Par contre, les compétences spécialisées du secteur canadien concordent bien avec les besoins de développement du secteur forestier russe, et il semble exister d'excellents débouchés pour l'expansion des intérêts commerciaux canadiens au moyen de coentreprises, surtout pour tirer avantage des marchés asiatiques en pleine croissance.

Le besoin mondial grandissant de logements économiques et efficaces sur le plan énergétique ouvre des possibilités sans précédent pour le Canada, qui pourrait devenir un grand exportateur de logements et de matériaux de construction.

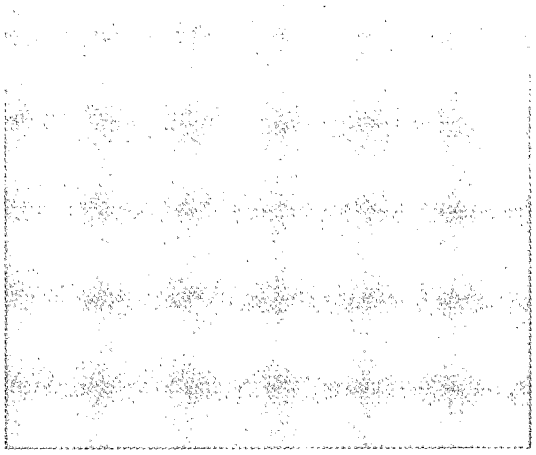

Les progrès réalisés en technologie de l'information et dans les nouveaux systèmes de communications commerciales vont probablement modifier les tendances de la demande de papier, mais la qualité de la fibre de bois canadienne offre à l'industrie un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux.

Pour prospérer au XXIe siècle, l'industrie forestière devra continuer de s'adapter à l'évolution de l'environnement mondial. Elle devra répondre aux exigences grandissantes de sa clientèle, ouvrir de nouveaux marchés et concentrer ses activités sur des produits différenciés se vendant à prix élevé davantage que sur des produits de base. Étant donné la sensibilité mondiale croissante à l'endroit des questions environnementales, l'industrie doit cultiver son image d'industrie responsable sur le plan environnemental et s'y conformer afin de s'assurer l'accès ininterrompu aux marchés et de susciter l'intérêt constant des consommateurs. Bien que le défi soit de taille, tout indique que l'industrie le relèvera. Ainsi, le Canada pourra compter sur son industrie des produits forestiers comme source essentielle et durable de richesse économique, tout au long du siècle prochain.

Les enjeux et les possibilités définis dans les présents points saillants seront examinés plus en détail dans le *Cadre d'intervention* qui paraîtra sous peu. La réussite dépendra de l'atteinte de consensus et de l'action concertée de tous les intervenants du secteur. Pour élaborer ce programme d'action, les intervenants disposent d'outils exceptionnels : le Conseil consultatif du secteur des forêts, un organisme syndical-patronal du secteur privé, et le réseau de consultations fédérales-provinciales du Comité de développement de l'industrie forestière.

2 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'INDUSTRIE

L'industrie forestière canadienne se compose de deux groupes reliés entre eux : les *Industries du papier et produits connexes* (grand-groupe 27 de la Classification type des industries de Statistique Canada, 1980) et les *Industries du bois* (grand-groupe 25 de la Classification type des industries). Pour obtenir de plus amples reseignements sur les industries des produits forestiers incluses dans la Classification type des industries, veuillez consulter l'annexe A.

Le groupe des industries du papier et produits connexes fabrique des produits de pâtes et de papier, notamment la pâte commerciale et le papier journal, ainsi que des produits de papier transformés ou à valeur ajoutée tels que les papiers d'emballage, les papiers couchés, les papiers de commerce et la papeterie, les papiers-mouchoirs et d'autres produits de consommation. Le groupe des industries du bois fabrique des produits de base tels que le bois d'œuvre, le contre-plaqué, les bardeaux et bardeaux de fente, les placages, les panneaux de particules et les panneaux de grandes particules orientées, ainsi que des produits à haute valeur ajoutée comme les maisons usinées, les portes, les fenêtres, les armoires de cuisine, les revêtements de plancher en bois dur et les palettes. Pour obtenir un complément d'information sur la différence entre les produits de base et les produits à valeur ajoutée, veuillez consulter l'annexe B.

2.1 Contexte mondial

Le Canada expédie 19 p. 100 de toutes les exportations mondiales de produits forestiers, ce qui en fait le plus grand exportateur au monde dans ce domaine (voir la figure 1). En 1995, les exportations canadiennes de produits forestiers se sont chiffrées à plus de 41 milliards de dollars. Les marchés extérieurs les plus importants restent les États-Unis (66 p. 100), le Japon (12 p. 100) et l'Union européenne (11 p. 100).

Le Canada se classe au premier rang mondial des exportateurs de produits forestiers

Le Canada produit 28 p. 100 de tout le papier journal au monde. Il alimente 32 p. 100 du marché mondial des pâtes à papier et 19 p. 100 de celui du bois d'œuvre résineux. Du Canada proviennent aussi 55 p. 100 des exportations mondiales de papier journal et 32 p. 100 des exportations de pâte commerciale. Le pays génère 50 p. 100 du commerce international de bois d'œuvre résineux.

Figure 1. Exportateurs mondiaux de produits forestiers, par pays d'origine

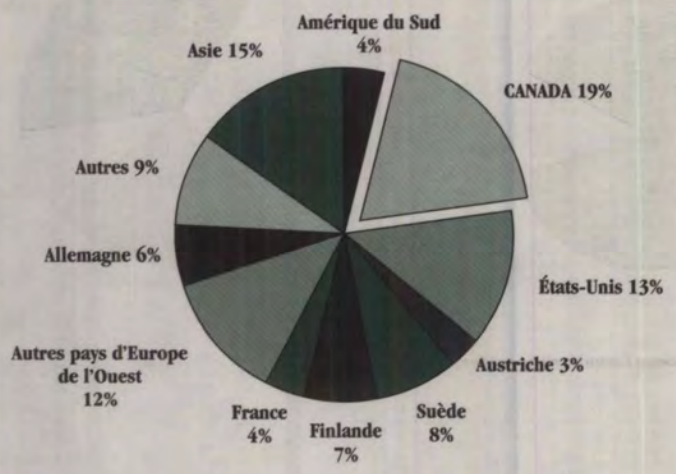

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1993.

2.2 Aperçu de l'industrie canadienne des produits forestiers

Un secteur manufacturier d'avant-garde

Depuis plus de deux siècles, l'industrie des produits forestiers joue un rôle essentiel dans le développement économique du Canada. Ce qui a d'abord attiré les investisseurs, ce sont des ressources forestières abondantes, peu coûteuses et de haute qualité, des sources d'énergie bon marché pour transformer ces ressources et la proximité du Canada par rapport aux grands marchés. Grâce à l'expansion du commerce et à sa croissance, l'industrie est devenue un employeur et un exportateur de première importance. Aujourd'hui, l'industrie des produits forestiers représente le secteur manufacturier qui apporte la

plus grande contribution à la richesse du Canada (voir la figure 2), si on considère le produit intérieur brut (PIB), et à la balance commerciale nette du pays. Le secteur est également un employeur de première importance dans toutes les régions du Canada.

Figure 2. Contribution de l'industrie des produits forestiers au PIB du Canada dans le secteur manufacturier, 1995

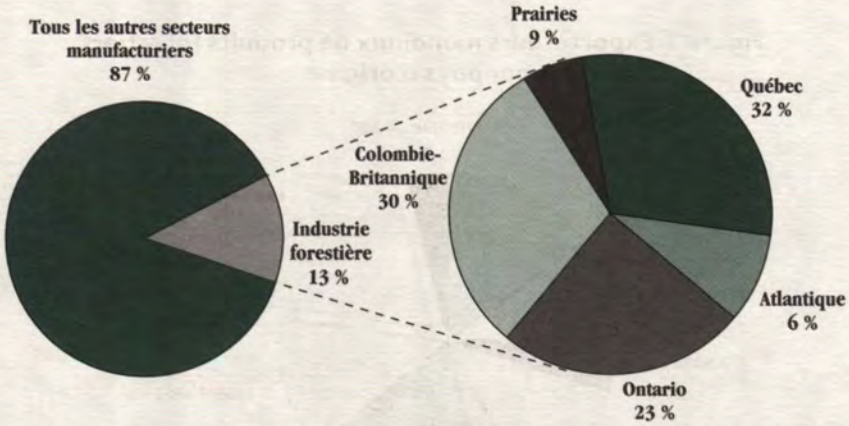

Source : Statistique Canada, nº de catalogue 15-203, 1996.

Une contribution de première importance à l'économie canadienne

En 1994, l'industrie employait 225 000 travailleurs répartis entre 3 500 établissements partout au Canada. Les expéditions des industries du papier et des produits connexes ont atteint 35,4 milliards de dollars en 1995, et celles des industries du bois, 21,6 milliards, pour un total de 57 milliards (voir le tableau 1). Cela représentait une augmentation de 18 p. 100 par rapport à 1994. Cette année-là, l'industrie des produits forestiers se ménageait les parts suivantes de l'activité manufacturière : 11 p. 100 de tous les établissements, 13 p. 100 de l'emploi dans la fabrication, 13 p. 100 des expéditions, 13 p. 100 du PIB et près de 3 p. 100 du PIB du secteur industriel au Canada. En 1995, les exportations nettes de produits forestiers ont dépassé celles de tous les autres secteurs, y compris les produits de l'automobile et les technologies de l'information.

Tableau 1. Points saillants de l'industrie des produits forestiers, 1995

Valeur des expéditions	57 milliards de dollars
Exportations	41 milliards de dollars
Balance commerciale	35 milliards de dollars
Emplois directs	225 000[a]

	Expéditions (en milliards de dollars)	Exportations (en milliards de dollars)	Employés (nombre)	Établissements (nombre)
Pâtes et papiers	28,2	23,3	66 000	150
Produits du papier à valeur ajoutée	7,2	3,2	34 000	500
Produits du bois	17,0	12,5	80 000	1 000
Produits du bois à valeur ajoutée	4,6	2,1	45 000	1 900
Total	57,0	41,1	225 000	3 550

[a] Ne comprend pas les 64 000 emplois en exploitation forestière et sylviculture.
Source : Statistique Canada.

En plus de sa contribution directe à la production et à l'emploi, l'industrie des produits forestiers soutient une vaste gamme d'industries nationales de produits et de services.

Un gros consommateur de nombreux produits et services, dont l'énergie, le transport et le matériel de haute technologie

L'industrie des produits forestiers consacre chaque année plus de 6 milliards de dollars à l'achat d'intrants auprès de cinq grandes industries. Le secteur de l'énergie et des services publics, son plus gros fournisseur, lui vend pour plus de 2,2 milliards de dollars en intrants de production sous forme d'électricité, de gaz naturel, d'essence, de mazout et d'eau, et aussi pour l'évacuation des eaux usées. Les dépenses annuelles en produits chimiques s'élèvent à environ 1,3 milliard de dollars et vont surtout à la fabrication des pâtes et papiers. A titre de principal utilisateur des services de transport, les dépenses annuelles de l'industrie des produits forestiers s'élèvent à plus de 2,1 milliards de dollars. Toutes les branches de cette industrie, y compris les opérations forestières et la foresterie, le bois et le papier, dépendent fortement de l'industrie du camionnage pour le transport de leurs intrants et de leurs produits finis. Les exploitations côtières ont recours aux transports maritimes pour expédier leurs produits finis vers les marchés d'outre-mer.

L'industrie dépense également plus de 350 millions de dollars par an en produits métalliques et 150 millions en matières plastiques. Elle est aussi un gros acheteur de matériel de haute technologie comme les systèmes de contrôle informatique, les systèmes de réduction de la pollution et les équipements de transformation. En outre, l'industrie forestière établit des liens étroits avec les industries du génie et des services.

L'industrie des produits forestiers achète une très grande part de ses intrants de production par l'entremise des secteurs de la vente en gros et au détail. Ses achats annuels totaux produisent des marges bénéficiaires de plus de 1,1 milliard de dollars pour ces secteurs. Des dépenses additionnelles de un milliard de dollars vont aux services offerts par les secteurs des finances, de l'assurance et de l'immobilier.

Une source importante de recettes pour l'État

L'industrie des produits forestiers est une source importante de recettes pour l'État. En 1995, elle a versé plus de 5 milliards de dollars en impôts, taxes et autres paiements, environ 45 p. 100 de cette somme allant aux droits de coupe payés aux provinces.

Un secteur de propriété majoritairement canadienne

Dans l'ensemble, l'industrie se compose d'entreprises allant de très petites compagnies jusqu'à certaines des plus grandes sociétés commerciales du Canada. Bien que la plupart de ces entreprises soient de propriété canadienne, les multinationales étrangères occupent une place importante. Au début de 1994, les grandes sociétés canadiennes émettant leurs titres dans le public représentaient environ 60 p. 100 de toutes les ventes de l'industrie des produits forestiers, et les grandes sociétés canadiennes de propriété privée, environ 15 p. 100. Les petites sociétés canadiennes de propriété privée et les filiales étrangères se partageaient les 25 p. 100 restants.

En 1994, 13 entreprises affichaient des ventes annuelles de plus de un milliard de dollars et se partageaient, ensemble, plus de 50 p. 100 du total des ventes de l'industrie. Bien que de dimensions importantes à l'échelle du pays, les grandes entreprises canadiennes de produits forestiers sont relativement petites dans un contexte mondial (voir le tableau 2).

Tableau 2. Les entreprises canadiennes de l'industrie forestière sont petites à l'échelle mondiale

	Ventes nettes de 1995 (en millions de dollars canadiens)	Rang mondial en 1994	Profits de 1995 (en millions de dollars canadiens)
Les 5 plus grandes entreprises étrangères :			
International Paper	27 170	1	1 585
Georgia Pacific	19 614	2	1 397
Weyerhaeuser	16 178	3	1 096
Nippon Paper[a]	10 074	4	287
Kimberly-Clark	18 940	5	536
Les 5 plus grandes entreprises canadiennes :			
MacMillan Bloedel	5 254	26	279
Domtar	2 795	41	301
Abitibi-Price	2 700	42	273
Avenor	2 800	46	343
Noranda Forests	2 400	49	366

[a] Exercice se terminant le 31 mars 1996.

Source : Price Waterhouse, 1994; rapports annuels d'entreprises, 1996.

La plupart des grandes entreprises forestières du pays fabriquent à la fois des produits du bois et du papier. Depuis la fin des années 1980, les fabricants canadiens de produits de bois de l'est du Canada s'intègrent de plus en plus aux entreprises de pâtes et papiers. L'industrie des pâtes et papiers de tout le Canada, surtout dans l'ouest du pays, acquiert la plus grande partie de ses fibres de bois à partir de copeaux provenant des scieries comme sous-produit de la fabrication du bois d'œuvre.

Bien que le Canada soit le plus grand exportateur de produits forestiers au monde, sa production est fortement orientée vers l'exportation de produits de base, qui offrent habituellement moins de valeur ajoutée par unité d'intrant de bois. Des produits comme la pâte commerciale, le papier journal et le bois d'œuvre résineux constituent une large part de la production canadienne (voir la figure 3). La demande et le prix de ces produits ont tendance à être plus cycliques que ceux des produits forestiers à haute valeur ajoutée.

La production de l'industrie canadienne est orientée vers les produits de base

Figure 3. Rapport inverse entre la valeur et le volume de production de certains produits forestiers de l'industrie canadienne, 1995

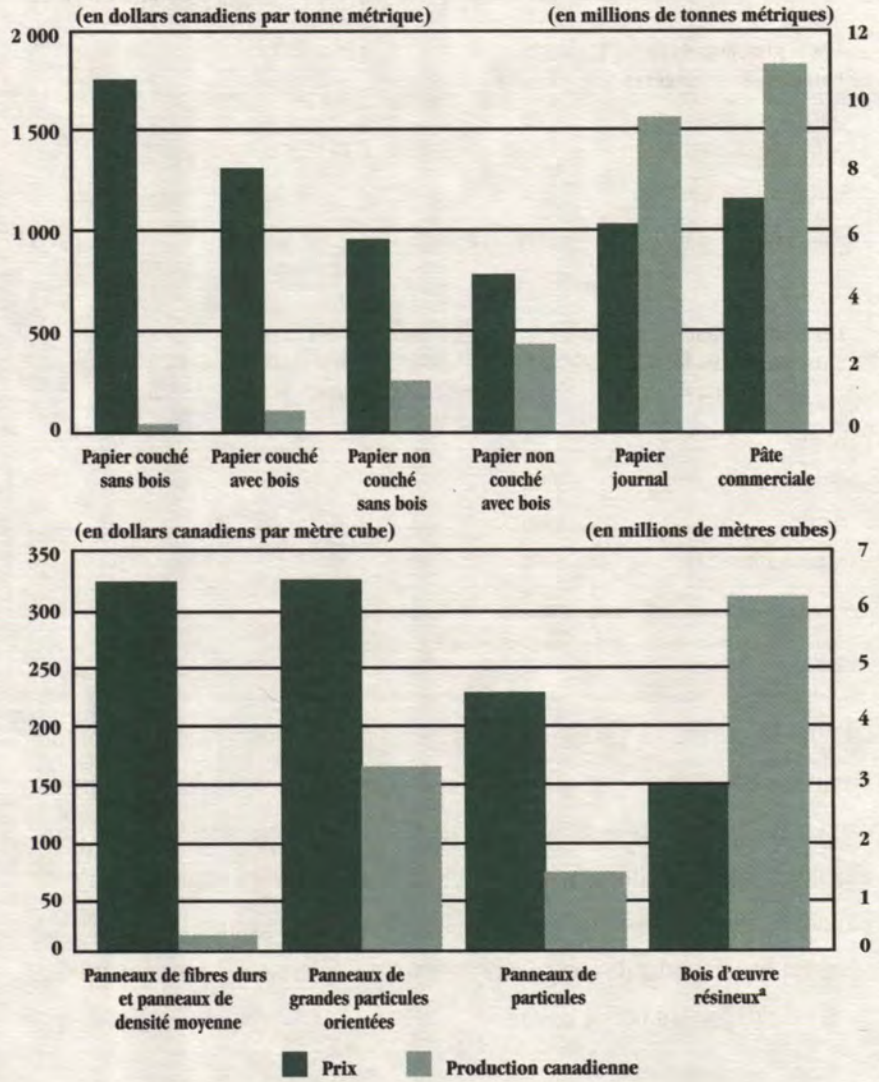

[a] La production de bois d'œuvre résineux est 10 fois plus grande que ce qui figure ici.

Source : Resource Information Systems Inc., 1996; estimations d'Industrie Canada, 1996.

Les usines fabriquant des produits de base de pâte et papier et de bois sont le plus souvent des exploitations d'envergure mondiale et habituellement situées dans des collectivités éloignées, près des forêts. En général, il s'agit de gros producteurs intégrés dont les activités vont de la sylviculture et de la récolte du bois à la fabrication de produits. Les fabricants de produits à haute valeur ajoutée sont en général beaucoup plus petits et sont souvent installés à l'intérieur ou aux environs des villes.

Les produits de l'industrie forestière fournissent une base économique partout au Canada

L'industrie des produits forestiers est un élément important de la base économique de toutes les régions du Canada (voir la figure 4). Sa contribution au PIB provincial de tout le secteur de la fabrication s'élève à 45 p. 100 en Colombie-Britannique et à près de 35 p. 100 au Nouveau-Brunswick. Des centaines de collectivités, surtout au Québec et en Colombie-Britannique, dépendent directement de cette industrie. Ensemble, les industries forestières de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario représentent 85 p. 100 de la production canadienne totale et, dans chacune de ces provinces, les expéditions dépassent 10 milliards de dollars par an.

Figure 4. Contribution de l'industrie des produits forestiers au PIB régional du secteur manufacturier, 1995

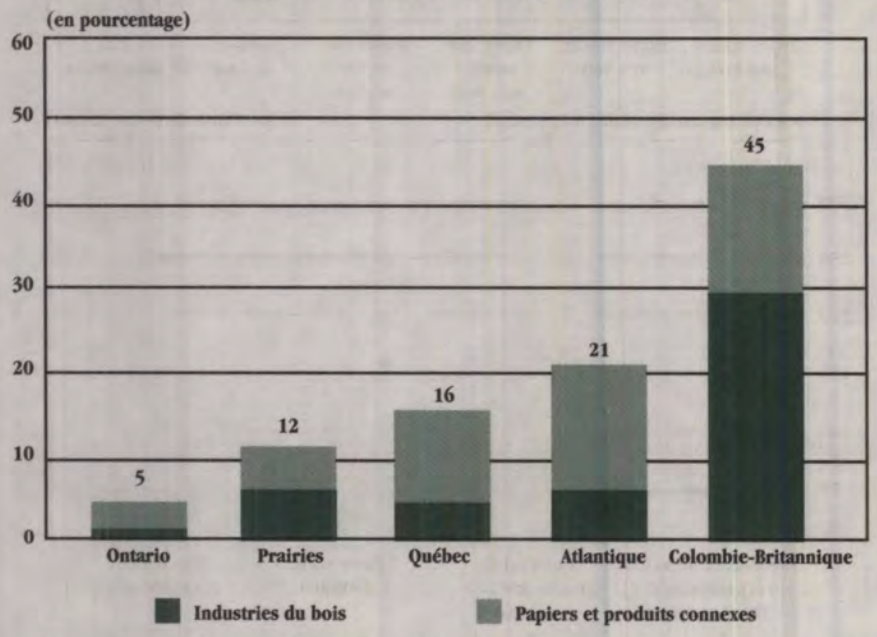

Source : Statistique Canada, nº de catalogue 15-203, 1996.

Les intervenants du secteur privé sont représentés par des dizaines d'associations nationales, régionales et provinciales à travers le pays. L'Association canadienne des pâtes et papiers est d'envergure nationale et elle est la plus importante. Le Council of Forest Industries (COFI), en Colombie-Britannique, est la plus grande association canadienne de fabricants de produits du bois.

Certains gouvernements ont créé des comités formés de plusieurs types d'intervenants auxquels ils demandent des conseils sur les grands enjeux de l'industrie. Au niveau fédéral, les équipes sectorielles nationales nouvellement formées pour les secteurs des produits forestiers et des matériaux de construction conseilleront le gouvernement sur les questions de commerce international. Le Conseil consultatif du secteur des forêts (CCSF) conseille le gouvernement relativement aux questions propres à l'industrie et rend compte directement au ministre fédéral de l'Industrie et à celui des Ressources naturelles. Les membres de ce conseil comprennent des présidents-directeurs généraux, des dirigeants syndicaux, des clients, des fournisseurs et des universitaires reconnus. Il est présidé conjointement par des représentants du patronat et des syndicats. Des représentants des groupes environnementaux se joindront bientôt au Conseil.

Le Conseil canadien des ministres des Forêts (CCMF) et le Comité fédéral-provincial d'expansion de l'industrie forestière (CEIF) tiennent des consultations aux niveaux fédéral et provincial sur les sujets d'intérêt du secteur forestier. Le CCSF, le CEIF et les autres réseaux consultatifs ont obtenu des résultats positifs en se penchant sur les questions sectorielles, et ils disposent des compétences nécessaires pour contribuer à l'élaboration de cadres d'intervention durables et axés sur la croissance du secteur forestier.

En 1994, l'industrie des produits forestiers employait directement 225 000 Canadiens. Un grand nombre d'emplois dans d'autres secteurs servent cette industrie et dépendent d'elle. Les estimations du multiplicateur d'emplois indirects vont de 2,5 à 4. Cela veut dire que pour chaque emploi direct dans l'industrie, entre 1,5 et 3 autres emplois sont créés pour produire des intrants destinés à l'industrie des produits forestiers. A titre d'exemple,

L'industrie des produits forestiers soutient des centaines de milliers d'emplois à travers le Canada

64 000 Canadiens travaillent dans les opérations forestières et en foresterie afin de fournir la matière première aux produits de l'industrie. En tout, grâce à cet effet multiplicateur, les activités de l'industrie forestière soutiennent jusqu'à 900 000 emplois dans l'ensemble du Canada. Les emplois émanant de l'effet multiplicateur ont une importance toute spéciale dans les villes à industrie unique et dans les régions éloignées.

En 1994, le nombre d'emplois dans l'ensemble de l'industrie des produits forestiers était pratiquement le même qu'en 1984. Durant cet intervalle, l'augmentation du nombre d'emplois dans les industries du bois a été contrebalancé par une diminution des emplois dans les industries du papier et des produits connexes. Dans les deux groupes d'industries, l'emploi dans la fabrication des produits à valeur ajoutée a connu un meilleur sort que l'emploi dans la fabrication de produits de base.

Les emplois passent de la fabrication de produits de base à celle de produits à valeur ajoutée

Entre 1984 et 1994, dans les industries du papier et des produits connexes, l'emploi a baissé de plus de 11 p. 100, ce qui représente 12 800 travailleurs, pour se chiffrer à 100 978 postes (Statistique Canada, n° de catalogue 31-203, 1995). Les pertes d'emplois ont été plus importantes dans les industries du papier que dans tous les autres secteurs de produits de base, se chiffrant à 17 p. 100, ou 11 000 postes; ces industries ne comptent plus que 67 000 emplois. Le secteur des produits de papier à valeur ajoutée a connu des pertes d'emplois beaucoup moins importantes. De 1984 à 1994, l'emploi dans ce secteur à diminué de 7 p. 100, ce qui représente 2 500 travailleurs, pour s'établir à 34 000 postes.

D'un point de vue régional, ce sont les six provinces de l'est du pays qui ont absorbé la plus grande partie des ces pertes d'emploi entre 1984 et 1994. Dans la région des Prairies et en Colombie-Britannique, par contre, l'emploi dans les industries du papier et des produits connexes n'a pratiquement pas été touché. Les pertes d'emplois ont résulté de fermetures d'usines, ainsi que d'améliorations de la productivité qui ont fait baisser la demande de travailleurs. Les postes des employés horaires de l'exploitation, de l'entretien

et de l'administration sont considérés plus sensibles aux réductions d'emploi que ceux du personnel technique et d'ingénierie, qui est relativement plus rare. La rationalisation peut affecter gravement les collectivités des régions dont l'existence repose principalement sur le secteur forestier, parce qu'il s'agit souvent de petites villes à industrie unique situées dans des zones éloignées.

Pendant la même période de dix ans, les industries du bois ont vu leur nombre d'emplois augmenter de 15 p. 100, c'est-à-dire 16 000 emplois, pour se situer à environ 125 000 postes. Bien qu'il se soit créé des emplois dans les deux composantes du secteur, produits de base et produits à valeur ajoutée, la croissance s'est produite principalement dans le second groupe. Plus précisément, entre 1984 et 1994, l'emploi a augmenté de 36 p. 100, ou de 11 000 postes, chez les fabricants de produits de bois à valeur ajoutée, et de seulement 7 p. 100, ou 5 000 postes, chez les fabricants de produits de base. Les fabricants de bâtiments de bois préfabriqués et ceux de fenêtres, portes et armoires de cuisine en bois sont parmi les secteurs à valeur ajoutée qui ont connu les gains d'emploi les plus marquants. Pendant la même période, au niveau régional, le Manitoba, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta ont affiché des augmentations d'emploi de plus de 10 p. 100 dans le secteur des produits du bois, alors qu'il y a eu des pertes d'emplois au Québec et en Saskatchewan.

L'industrie des produits forestiers est depuis longtemps une source importante d'emplois et de débouchés commerciaux pour les peuples autochtones. En 1991, l'industrie employait environ 2 p. 100 de tous les travailleurs autochtones, et 5 p. 100 de ceux de la Colombie-Britannique. Avec les progrès réalisés dans les négociations relatives aux revendications territoriales, les Premières nations s'attendent à assumer la propriété d'étendues de territoire et à obtenir des règlements financiers leur ouvrant de nouvelles possibilités importantes dans les opérations forestières, notamment dans l'abattage et la sylviculture ainsi que dans la fabrication de produits forestiers.

Les Autochtones trouvent de meilleures perspectives d'emploi dans l'industrie des produits forestiers

L'industrie des produits forestiers est un employeur offrant des salaires élevés

L'industrie des produits forestiers offre habituellement des salaires élevés. Selon Price Waterhouse (*The Forest Industry in Canada*, 1995), les salaires et avantages sociaux moyens de l'industrie se situaient à 62 097 $ par employé en 1995, soit 55 p. 100 de plus que la moyenne canadienne. L'industrie offre un emploi à long terme, relativement, et les taux de roulement de la main-d'œuvre y sont faibles.

La majorité des travailleurs sont syndiqués. Les grands syndicats sont l'Industrial Wood and Allied Workers of Canada (IWA), la Fédération des travailleurs de papier et de la forêt et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier.

2.3 Rendement et compétitivité

Bien qu'il s'agisse d'une industrie en pleine maturité et soumise à des fluctuations cycliques en termes de rendement de production et de résultats financiers, l'industrie des produits forestiers n'a jamais cessé de croître au fil des années. Ayant des options sur les prix dans les marchés mondiaux, les fabricants de produits de base de l'industrie doivent maintenir leur compétitivité en matière de coûts pour s'assurer la viabilité à long terme. Bien que le déclin prolongé du secteur au début des années 1990 ait déclenché un processus de restructuration pénible au sein de l'industrie des produits forestiers, celle-ci en est ressortie plus vigoureuse et plus concurrentielle.

Compétitivité

Le prix relatif des intrants de production tels que les fibres de bois, l'énergie, la main-d'œuvre et le transport sont les facteurs clés de la compétitivité.

L'escalade des coûts du bois et de l'énergie émousse l'avantage traditionnel du Canada en matière de coût

Depuis toujours, les ressources abondantes et bon marché de bois et d'énergie constituent les sources principales de l'avantage concurrentiel de l'industrie canadienne des produits forestiers. Depuis quelques années, malheureusement, ces coûts ont augmenté de façon appréciable et, dans certaines régions, ils se rapprochent maintenant de ceux des États-Unis.

Les récoltes réduites de bois d'œuvre et les droits de coupe plus élevés partout au Canada ont entraîné une hausse importante du coût des fibres pour les producteurs canadiens. De fortes augmentations des coûts de l'électricité dans plusieurs provinces ont rapproché les taux canadiens de ceux des États-Unis. Toutefois, les usines américaines peuvent réaliser des économies importantes grâce à la cogénération, c'est-à-dire en produisant leur propre électricité et en vendant leur excédent aux services publics. La plupart des usines canadiennes ne peuvent tirer profit de la cogénération, en grande partie parce que plusieurs sociétés provinciales de services publics et certaines autorités réglementaires hésitent à consentir à la réalisation de projets de ce genre.

Le taux de change est un facteur important

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères sont un facteur constant de la compétitivité des coûts, étant donné la nature hautement exportatrice de l'industrie. Comme il s'agit d'un secteur à fort coefficient de capital, les tendances d'investissement et le rendement financier sont aussi très sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt et à d'autres facteurs qui influencent le coût du capital.

« A moyen terme, disons deux ou trois ans, la perspective est bonne. »
— Kevin McElhatton, vice-président, Économique, Association canadienne des pâtes et papiers

Dans le secteur des pâtes et papiers, les usines canadiennes ont rehaussé considérablement leur niveau de productivité et leur compétitivité en matière de coûts au début des années 1990. Elles y sont arrivées, en grande partie, en fermant de vieilles usines à production coûteuse pendant le repli du marché à cette époque, et en améliorant l'efficacité de leurs usines et la productivité de leurs travailleurs. Bien que ces mesures aient mené à une industrie canadienne plus compétitive et plus dynamique, elles ont aussi entraîné la diminution du nombre d'emplois directs. Ainsi, par exemple, même si la production canadienne de papier journal n'a diminué que de 3 p. 100 de 1989 à 1994, l'emploi dans ce secteur a connu une baisse de 24 p. 100. A la suite de cette restructuration, entre le début et le milieu de la décennie, l'industrie canadienne a vu sa situation se modifier : industrie aux coûts relativement élevés au début, elle est devenue beaucoup plus concurrentielle.

Dans le secteur des produits du bois, de l'équipement à la fine pointe de la technologie et des niveaux élevés de productivité de la main-d'œuvre ont rendu les producteurs canadiens de bois d'œuvre résineux très concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Le passage aux produits à valeur ajoutée s'amorce

Pour le grand secteur canadien de la fabrication des produits de base, maintenir la compétitivité des coûts est essentiel. Le passage aux produits à valeur ajoutée constituera aussi un élément clé. Même si les pressions concurrentielles auxquelles font face les fabricants de ce secteur y ont réduit le nombre d'emplois, ces pertes ont été largement compensées par la croissance de l'emploi grâce à l'expansion des industries de fabrication de produits à haute valeur ajoutée.

Rendement

La valeur de la production du secteur forestier a augmenté de 35 p. 100 en chiffres réels depuis 1972, mais l'apport de l'industrie au PIB du secteur de la fabrication est demeuré stable par rapport aux autres productions manufacturières telles que les métaux et les minéraux ou le matériel de transport. Cependant, les rendements de production des industries du bois et du papier montrent des différences mutuelles marquées. Alors que la production des industries du papier et des produits connexes a augmenté de 12 p. 100 depuis 1972, celle des industries du bois a doublé pendant la même période.

Le production de l'industrie forestière continue de croître

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'effet des fluctuations de l'activité commerciale et des taux de change, les statistiques indiquent que l'industrie des produits forestiers traverse une phase de croissance modérée. Le secteur forestier est unique en son genre parmi les industries en pleine maturité étant donné la croissance constante de la demande mondiale de produits forestiers. Les débouchés ouverts par cette croissance se manifestent dans le rendement dynamique de certains secteurs de l'industrie, tels ceux du papier d'emballage et des panneaux à base de bois.

Le rendement financier de l'industrie des produits forestiers a toujours beaucoup varié avec les fluctuations du cycle économique. Si l'industrie a tendance à connaître une grande rentabilité pendant les années d'expansion économique, elle peut subir de lourdes pertes pendant les périodes de récession ou de faiblesse du prix des produits. Dans l'ensemble, l'industrie a montré un taux moyen plutôt faible en matière de rendement du capital investi (voir la figure 5).

Figure 5. Nature très cyclique du rendement de l'industrie des produits forestiers

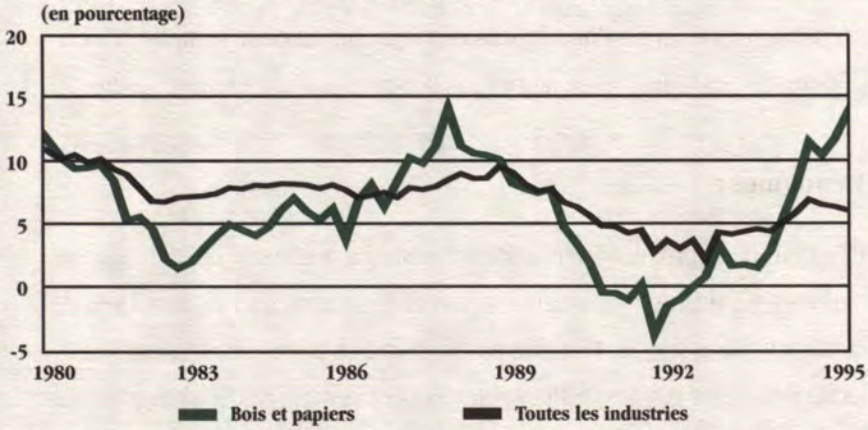

Source : Statistique Canada, n° de catalogue 61-008, 1996.

Le rendement du capital investi dans le secteur forestier a presque toujours été plus élevé aux États-Unis qu'au Canada (voir la figure 6). Au début des années 1990, lorsque les grandes entreprises canadiennes subissaient de lourdes pertes, les grands producteurs américains ont réussi à rester rentables et à résister à la montée de leur ratio d'autonomie financière. Depuis 20 ans, le rendement du capital avant impôt au Canada est d'environ 35 p. 100 inférieur à celui des États-Unis. Cette différence est partiellement attribuable à la proportion plus élevée de produits à valeur ajoutée et de produits de consommation dans la gamme de produits américains. Ces produits sont habituellement moins cycliques et offrent de meilleures marges bénéficiaires moyennes.

Figure 6. Rendement supérieur des actifs de l'industrie américaine des produits forestiers par rapport à celui de l'industrie canadienne

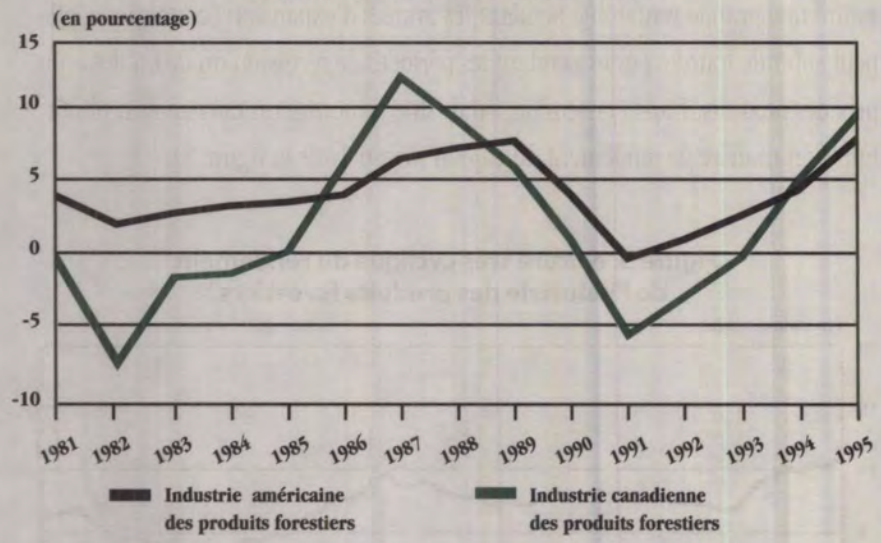

Source : Price Waterhouse, 1996.

« Le rendement financier de 1995 ne se répétera pas en 1996 ». — Linn MacDonald, vice-président, Association canadienne des pâtes et papiers

Le revirement des prix qui s'est produit dans l'industrie des pâtes et papiers entre la fin de 1993 et le milieu de 1995 était extrême, même selon les normes de cette industrie cyclique. La forte hausse des prix de la plupart des produits de pâtes et papiers, en 1995, a replacé les gains de l'industrie à des niveaux jamais vus depuis la fin des années 1980. Toutefois, la consommation réduite et l'accumulation des stocks ont commencé à faire baisser la pression sur le prix des pâtes et papiers vers la fin de 1995 et au début de 1996. Le grand débat en cours au sein de l'industrie vise à établir si ce phénomène correspond à un redressement à court terme du marché ou s'il signale le commencement d'un déclin prolongé.

Les gains récents sont solides

Dans le secteur du bois, le prix de la plupart des produits a baissé en 1995 après avoir atteint des sommets en 1994. Malgré l'augmentation du prix du bois d'œuvre au premier semestre de 1996, la plupart des observateurs s'attendent à ce que l'accroissement très faible de la demande et les nouvelles capacités de production limitent les hausses de prix de la plupart des produits du bois au cours des prochaines années.

Même si la part canadienne du marché américain des exportations de presque tous les produits de base traditionnels n'a pas augmenté de façon appréciable au cours des dernières années, les exportations d'un bon nombre de produits à valeur ajoutée, vers les États-Unis et vers les pays d'outre-mer, ont connu une croissance rapide. Les producteurs canadiens de pâte ont récemment pénétré plus à fond dans le marché américain, malgré la diminution de la part de marché des États-Unis, tant pour la pâte que pour le papier journal depuis la fin des années 1970 (voir la figure 7). Cette diminution provenait surtout de l'accroissement de la capacité de production des États-Unis, conséquence de la nouvelle implantation d'usines peu coûteuses dans le sud du pays.

Figure 7. Part de la pâte et du papier journal canadiens dans le marché américain

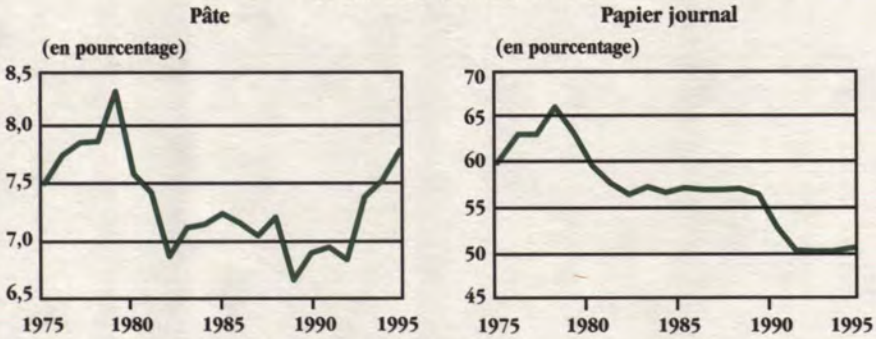

Sources : Association canadienne des pâtes et papiers, *Tableaux de référence*, 1995; Resource Information Systems Inc., *Pulp and Paper Review*, 1995.

Le bois d'œuvre résineux du Canada a subi le contrecoup des mesures compensatoires américaines

Pendant la même période, les producteurs canadiens de bois d'œuvre résineux ont accru leur part du marché américain. Ces progrès ont rapidement déclenché des allégations de la part des producteurs américains, selon lesquelles les pratiques des provinces canadiennes en matière de droits de coupe constituent une subvention déloyale versée à l'industrie canadienne.

Depuis peu, le Canada traverse une période de croissance très forte des exportations de certains produits comme les panneaux de grandes particules orientées et les panneaux de particules.

3 ÉVOLUTION DU MARCHÉ ET ADAPTATION DE L'INDUSTRIE

Pour conserver sa position dominante et soutenir la concurrence des producteurs du monde entier, l'industrie canadienne des produits forestiers doit sans cesse s'adapter à l'évolution du contexte commercial mondial. La concurrence repose sur l'investissement et l'innovation du secteur privé, mais c'est au gouvernement qu'il revient de mettre en place un cadre stratégique propice à la compétitivité de l'industrie. Les politiques gouvernementales influencent le secteur des forêts de plusieurs manières, qu'il s'agisse des règlements relatifs à l'environnement, de la gestion des forêts ou de l'impôt. En travaillant de concert avec l'industrie pour régler les problèmes essentiels, le gouvernement peut jouer un rôle de premier plan en stimulant la croissance industrielle et la création d'emplois.

3.1 Investissement et financement

De 1985 à 1995, les dépenses en capital de l'industrie se sont chiffrées en moyenne à 23 p. 100 du total des dépenses en capital du secteur canadien de la fabrication; elles atteignaient 29 p. 100 de ce total en 1995. Ce pourcentage est plus élevé que celui de tout autre industrie manufacturière (voir la figure 8). Le capital social net de l'industrie a atteint un sommet inégalé de 31,5 milliards de dollars en chiffres réels en 1995 (en dollars constants de 1995).

L'industrie des produits forestiers est le secteur manufacturier canadien au plus fort coefficient de capital

Figure 8. L'industrie canadienne des produits forestiers : un chef de file en matière d'investissement industriel

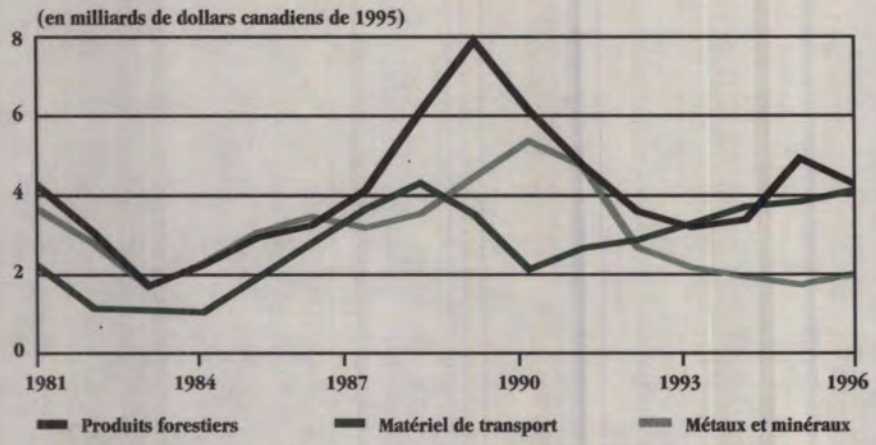

Source : Estimations d'Industrie Canada, fondées sur les données de Statistique Canada, nos de catalogue 61-205 et 62-011, 1996.

Pendant les années 1980, les dépenses en capital se sont élevées à près de 30 milliards de dollars au total, dont environ 75 p. 100 pour les pâtes et papiers. Au début des années 1980, l'entretien et la modernisation ont absorbé le gros de l'investissement. A la fin de la décennie, on a plutôt axé l'investissement sur l'expansion : l'industrie s'est enrichie de 26 nouvelles machines à papier et de neuf nouvelles usines à pâte commerciale. L'expansion des capacités de production du début des années 1990 a donné lieu à la mise en place de cinq nouvelles machines à papier et d'une nouvelle usine à pâte commerciale. L'ajout de capacités de production nouvelles et plus efficaces et la fermeture de vieilles usines inefficaces ont aussi permis de rehausser la compétitivité au début des années 1990.

La demande croissante de panneaux à base de bois crée plus de 2 000 emplois

L'expansion des industries du bois s'est réalisée principalement dans les usines fabriquant des panneaux à base de bois reconstitué. Depuis le milieu des années 1980, les capacités de production de panneaux de grandes particules orientées, de panneaux de particules et de panneaux de fibres à densité moyenne ont connu une croissance rapide pour répondre à la demande mondiale. Plus de 2 000 nouveaux emplois ont été créés dans les usines de panneaux de bois grâce à la construction de nouvelles installations ou à l'expansion des capacités de production dans plus de 15 endroits à travers le pays.

Les dépenses consacrées à la protection de l'environnement, comme part du total des dépenses en capital, sont passées de 8 à 17 p. 100 entre 1989 et 1995 (voir la figure 9). La nécessité de se conformer aux normes fédérales concernant les effluents des usines est l'un des principaux facteurs de l'augmentation rapide des dépenses consacrées à la protection de l'environnement. Des 5,6 milliards de dollars dépensés en investissements de ce genre entre 1989 et 1995, 5 milliards ont servi à respecter ces normes.

L'industrie des produits forestiers a consacré plus de 5 milliards de dollars à la protection de l'environnement depuis 1989

Figure 9. Répartition des dépenses en capital de l'industrie des produits forestiers

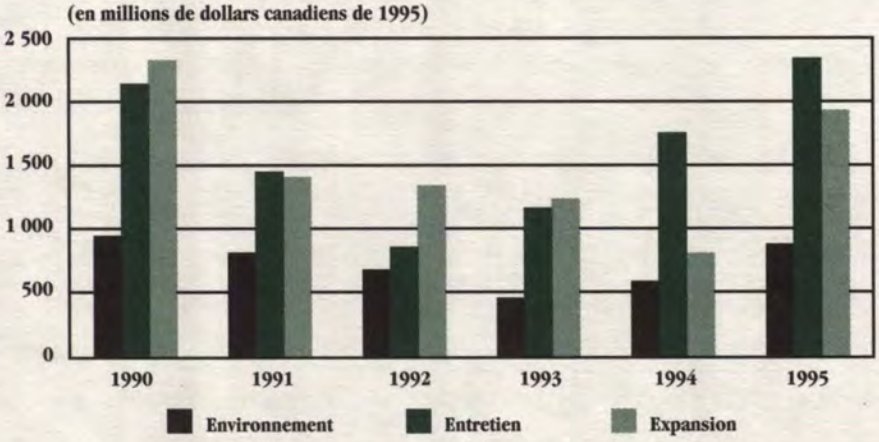

Source : Price Waterhouse, *The Forest Industry in Canada*, 1995.

En 1987, conformément aux restrictions financières et pour résoudre les problèmes de distorsion et d'injustice créés par les subventions, le gouvernement fédéral a mis en place une politique de l'industrie des produits forestiers qui supprime effectivement l'aide fédérale destinée à cette industrie aux fins d'expansion et de modernisation des capacités de production reposant sur une technologie conventionnelle.

Plus de la moitié de tout l'équipement de l'industrie des produits forestiers est actuellement importée de l'étranger. Pour les pâtes et papiers, ces importations dépassent l'approvisionnement intérieur d'une marge d'environ 2 contre 1. Une telle situation ouvre des possibilités de croissance pour l'industrie canadienne des fournisseurs de matériel, y compris le sous-secteur des technologies de l'environnement.

L'industrie des produits forestiers ouvre des débouchés aux fournisseurs de matériel du Canada

Les dépenses en capital de l'industrie ainsi que son rendement financier sont très cycliques. Statistique Canada (n° de catalogue 61-205) signale que les dépenses en capital de l'industrie des produits forestiers ont augmenté à 4,9 milliards de dollars en 1995, atteignant leur plus haut niveau en chiffres réels depuis 1990. Après un ralentissement cyclique au début des années 1990, les dépenses en capital des industries du papier et produits connexes se sont accrues de 84 p. 100 en 1995. Dans le secteur des produits du bois, les dépenses en capital ont plus que doublé entre 1992 et 1994 pour augmenter encore de 25 p. 100 en 1995, atteignant ainsi 1,4 milliard de dollars.

L'investissement devrait continuer aussi longtemps que durera l'expansion économique mondiale

La perspective à moyen et à long terme des dépenses en capital de l'industrie dépend dans une grande mesure de la force et de la durée de l'expansion économique mondiale actuelle. Si les grandes économies du monde continuent de croître à un rythme modéré pendant quelques années encore, la demande et les prix des produits forestiers devraient rester assez fermes pour attirer de nouveaux investissements importants vers l'industrie canadienne. De nombreux observateurs prévoient cependant que la tendance de l'industrie en matière de dépenses en capital s'écartera de celle du passé. Dans les années 1980, une bonne part des investissements étaient consacrés à l'expansion par voie d'implantation de nouvelles d'usines destinées à la fabrication d'une gamme de produits de base. Aujourd'hui, par contre, étant donné la rareté des fibres et les autres restrictions, on pense que les possibilités d'expansion des capacités de production resteront limitées jusqu'à la fin de la décennie. Dans le secteur des pâtes et papiers, à fort coefficient de capital, on envisage peu de gros projets d'expansion au Canada, et bon nombre de grandes entreprises se servent de leurs encaisses plus élevées pour diminuer leur dette.

Il s'est produit un certain nombre de fusions et d'acquisitions dans l'industrie canadienne en 1995. La tendance à un regroupement plus poussé de l'industrie devrait se poursuivre.

De nombreux observateurs s'attendent également à ce qu'une plus grande part des nouveaux investissements soit consacrée à la modernisation et à la conversion des usines existantes. On pourrait mentionner plusieurs exemples de ce genre d'investissement au Canada, notamment à l'usine de MacMillan Bloedel à Port Alberni, en Colombie-Britannique, où une machine à papier journal a été convertie pour produire plutôt du papier couché mince.

Les coûts du capital ont toujours été plus élevés pour les entreprises canadiennes de produits forestiers que pour leurs concurrentes des États-Unis et les autres grandes industries du Canada. Des coûts de capital élevés ne sont certes pas propices à l'investissement et leur effet sur les dépenses à long terme au titre de la modernisation et de la conversion des usines est beaucoup plus pernicieux. Voilà pourquoi il est si important pour l'industrie des produits forestiers que l'écart entre le coût du capital au Canada et aux États-Unis soit minimisé.

3.2 Commerce

L'industrie des produits forestiers apporte une contribution énorme au niveau de vie et au bien-être économique des Canadiens grâce à son rendement dans le domaine de l'exportation. Cette l'industrie demeure celle qui contribue le plus à la balance commerciale du pays. En 1995, ses exportations nettes totales s'elevaient à 35,2 milliards de dollars, ce qui dépassait de beaucoup l'excédent commercial total des marchandises du Canada (voir la figure 10).

L'industrie des produits forestiers est celle qui contribue le plus à la balance commerciale du Canada

Figure 10. L'industrie des produits forestiers : principal apport à la balance commerciale du Canada, 1995

(en milliards de dollars canadiens)

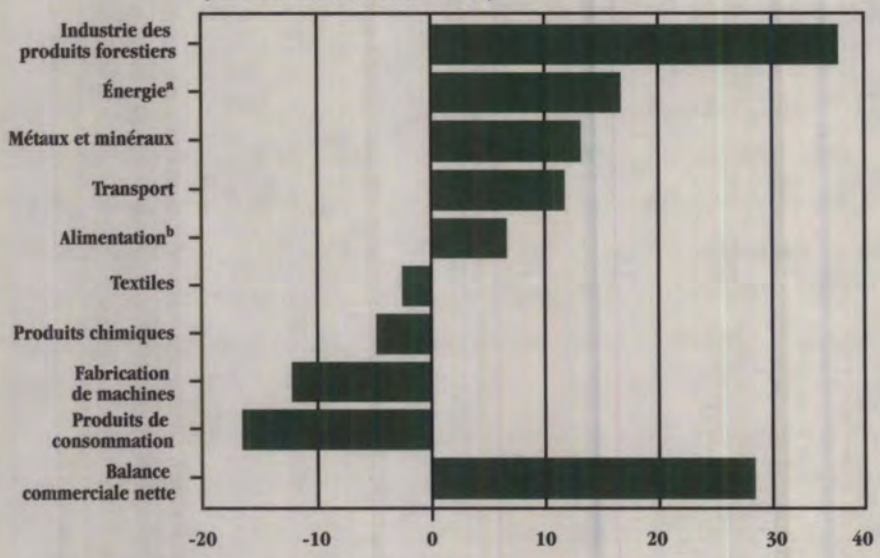

[a] L'énergie comprend l'électricité, le pétrole, le charbon et le gaz naturel.

[b] L'alimentation comprend le blé et les autres produits de l'agriculture et des pêches.

Source : Estimations d'Industrie Canada, fondées sur les données de Statistique Canada, nos de catalogue 65-007 et 65-004, 1996.

Malgré la croissance des exportations de l'industrie des produits forestiers, le Canada continue d'importer des produits de consommation à haute valeur ajoutée

C'est l'augmentation de la demande provenant des marchés étrangers qui a le plus alimenté la croissance de l'industrie. En 1995, les exportations s'élevaient à 41,1 milliards de dollars, soit 72 p. 100 des expéditions totales de l'industrie. Le secteur des pâtes et papiers représentait 65 p. 100 des exportations totales, le reste provenant des industries du bois.

Les importations totales de produits forestiers atteignaient 6,7 milliards de dollars en 1995. Ce chiffre comprend les importations de papier de rebut, de billes de bois et d'autres intrants de production nécessaires à l'industrie canadienne des produits forestiers. Bien que très faibles par rapport aux exportations, les importations constituent une part importante du marché canadien de plusieurs produits à haute valeur ajoutée tels que les produits de papier de consommation et la papeterie.

Bien que les négociations multilatérales aient fait baisser de beaucoup les tarifs douaniers sur de nombreux marchés, les diverses barrières non tarifaires créent des entraves sérieuses à l'expansion des marchés de l'industrie des produits forestiers.

Les nouveaux accords commerciaux facilitent l'accès aux marchés, mais des obstacles persistent dans le cas des produits à haute valeur ajoutée

Dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (qui remplace l'*Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce*), les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et la République de Corée vont supprimer toutes les barrières tarifaires et non tarifaires sur les pâtes et papiers en 10 ans, à partir du 1er janvier 1995. Les pays européens, le Japon et la République de Corée ont également convenu d'abaisser de 45 à 50 p. 100 les tarifs douaniers sur les produits du bois. Les entreprises canadiennes devraient aussi être avantagées par les nouvelles règles et procédures de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) visant à faire disparaître plusieurs normes et règlements techniques qui font obstacle aux échanges commerciaux. Malgré les progrès accomplis, les barrières non tarifaires restent des entraves sérieuses, et les tarifs douaniers demeurent toujours élevés pour les produits forestiers dans certains pays, surtout dans le cas des produits à haute valeur ajoutée.

L'ALENA ouvre de nouveaux marchés...

La pâte commerciale, le papier journal, le bois d'œuvre et les panneaux de bois ont longtemps circulé en franchise vers le marché américain. L'*Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis* éliminait les tarifs douaniers sur les produits de papier et les matériaux de construction à valeur ajoutée. L'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALENA), conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, fera disparaître tous les tarifs douaniers sur les produits du bois ainsi que sur tous les produits de pâtes et papiers d'ici 2003. Jusqu'à présent, les exportations canadiennes de bois et de papier vers le Mexique étaient limitées, mais grâce au meilleur accès à ces marchés en vertu de l'ALENA, l'industrie pourrait connaître une croissance intéressante, surtout en ce qui a trait aux matériaux de construction.

Malgré les progrès accomplis dans l'ouverture des marchés en vertu des accords commerciaux multilatéraux, les frictions récentes au sujet des exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis montrent bien que ces accords ne garantissent pas toujours un libre accès aux marchés étrangers. Dans bien des cas, les barrières non tarifaires constituent des entraves plus graves au commerce international que les tarifs douaniers. Ainsi, par exemple, l'Europe et le Japon dressent des barrières non tarifaires basées sur des critères environnementaux et techniques tels que des codes, des normes et des exigences d'éco-étiquetage.

...mais les frictions persistent

Depuis le début des années 1980, les producteurs canadiens de bois d'œuvre résineux font l'objet d'allégations de subventions déloyales attribuables aux droits de coupe peu élevés. Au début de 1996, le Canada et les États-Unis ont conclu une entente visant à empêcher toute autre mesure commerciale de ce genre de la part des États-Unis contre les importations canadiennes de bois d'œuvre résineux pendant une période de cinq ans. Selon l'entente, qui touche les grandes provinces productrices de bois d'œuvre résineux (la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec), des droits seront prélevés sur les expéditions de bois d'œuvre résineux dépassant 34,69 millions de mètres cubes (14,7 milliards de pieds-planche) au cours d'une même année. Les gouvernements provinciaux parties à l'entente recevront le montant de ces droits. Les provinces de l'Atlantique, la Saskatchewan et le Manitoba sont exemptées des conditions de cette entente, mais les provinces de l'Atlantique doivent certifier que leurs exportations proviennent véritablement de billes de bois coupées dans la région.

Le gouvernement et l'industrie travaillent de concert à abattre les barrières non tarifaires

Le gouvernement fédéral, de concert avec les autres intervenants de l'industrie, travaille au maintien et à l'expansion de l'accès aux marchés pour les producteurs canadiens en abattant les barrières non tarifaires là où c'est possible. A titre d'exemple, le Canada et le Japon sont en pourparlers depuis 1994 en vue d'une reconnaissance mutuelle de leurs normes touchant les matériaux de construction. Entre autres questions, ces pourparlers ont porté sur l'acceptation par le Japon des normes canadiennes applicables aux matériaux de construction,

et sur l'accréditation des organismes d'essai canadiens par le ministre de la construction du Japon.

Il existe déjà plusieurs accords de partenariat entre les gouvernements fédéral et provinciaux et des segments de l'industrie des produits forestiers. Ces accords visent à développer et à diversifier les marchés d'exportation des produits du bois et à maintenir l'accès de tous les produits forestiers canadiens aux marchés d'exportation.

Étant donné que près des trois quarts de ses expéditions en 1995, d'une valeur de 57 milliards de dollars, représentaient des exportations, le sort de l'industrie canadienne des produits forestiers est intimement lié aux tendances économiques et autres événements qui se produisent sur les grands marchés étrangers (voir le tableau 3).

Tableau 3. Les exportations de l'industrie canadienne des produits forestiers, 1995

Marché des exportations	Part du total des exportations (en pourcentage)	Croissance annuelle moyenne réelle, 1988-1995 (en pourcentage)
États-Unis	66,2	4,86
Union européenne	11,3	1,03
Asie-Pacifique	18,89	8,84
Amérique latine	2,27	10,12
Reste du monde	1,34	7,87
Total	100,0	4,65

Source : Estimations d'Industrie Canada, fondées sur les données de Statistique Canada, nos de catalogue 65-004 et 62-011, 1996.

Depuis vingt ans, les exportations en direction des États-Unis représentent toujours entre les deux tiers et les trois quarts de toutes les exportations de l'industrie canadienne des produits forestiers. Parmi ces exportations, celles de plusieurs produits du bois et du papier ont connu une croissance solide au cours des dernières années. Bien que le Canada puisse voir diminuer sa part du marché américain du bois d'œuvre résineux en raison des différends

« Nous traversons une vague de démocratisation et de libéralisation des marchés dans des endroits comme l'Asie et l'Amérique latine, et ces événements stimulent la demande de papier journal. »
— Hamish Kerr, analyste de l'industrie, Goepel Shields & Partners

On prévoit une croissance modérée des exportations vers les marchés traditionnels

commerciaux récents, tout permet d'envisager une croissance continue dans l'exportation d'autres produits.

Grâce au fort accroissement des exportations vers le Japon depuis le début des années 1970, ce pays a maintenant remplacé l'Europe de l'Ouest en tant que deuxième plus grand marché d'exportation du Canada. Même si le gros des exportations canadiennes de produits forestiers au Japon se composent traditionnellement de produits de base du bois, on assiste depuis peu à une solide croissance des exportations d'un certain nombre de produits à valeur ajoutée. En 1995, le Canada est devenu le plus gros exportateur de bâtiments préfabriqués vers le Japon, ses exportations ayant augmenté de près de 200 p. 100 depuis 1992.

Bien qu'elle soit passée en troisième place comme destination des exportations de l'industrie canadienne des produits forestiers, l'Europe demeure un marché important mais très concurrentiel pour le Canada. En 1995, les produits de pâtes et papiers représentaient 80 p. 100 des 4,7 milliards de dollars d'exportations de produits forestiers canadiens vers les pays de l'Union européenne (voir la figure 11). La dynamique de ce marché a beaucoup changé avec l'entrée dans l'Union, en 1995, de deux gros pays producteurs de cette industrie, la Suède et la Finlande.

Figure 11. Marchés d'exportation de l'industrie canadienne des produits forestiers, 1995

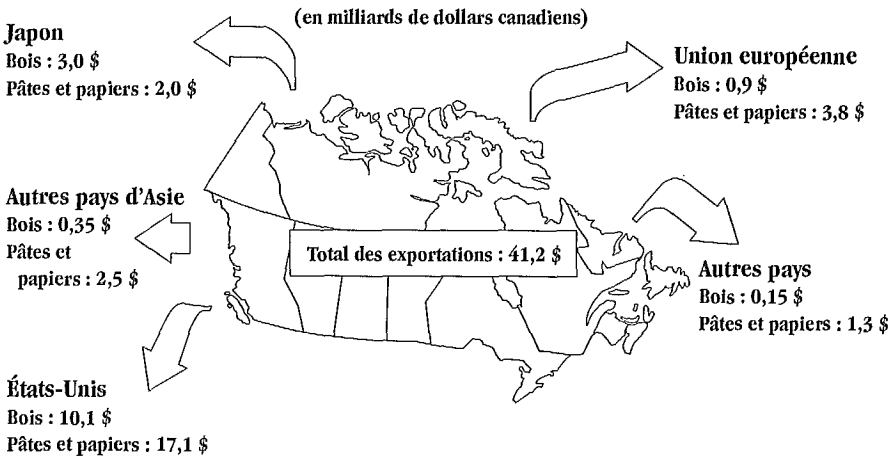

Source : Statistique Canada, nº de catalogue 65-004, 1996.

La région de l'Asie-Pacifique, un marché de produits forestiers dont la croissance est la plus rapide au monde et déjà l'un des grands marchés du Canada, offre des débouchés énormes. La nature et l'envergure exactes de ces débouchés seront déterminées en grande partie par la mesure dans laquelle cette région pourra satisfaire sa propre demande en augmentant ses capacités de production.

Il y a des débouchés intéressants dans l'Asie-Pacifique...

La conjugaison d'une forte croissance économique et de la libéralisation des marchés a ouvert de nouveaux débouchés en Amérique latine pour l'industrie canadienne des produits forestiers. La demande accrue de logements devrait faire augmenter les exportations de produits de bâtiment en bois, comme les portes, les fenêtres et les bâtiments préfabriqués. Même si la dévaluation abrupte du peso mexicain, en décembre 1994, a provoqué un ralentissement qui a affaibli la demande de produits d'importation, le marché mexicain continue d'offrir des possibilités considérables à long terme. La concurrence des producteurs nationaux et américains sera néanmoins intense.

... et en Amérique latine

3.3 Ressources humaines

Pour tirer pleinement parti des technologies de pointe, les entreprises de l'industrie des produits forestiers doivent compléter leurs investissements dans l'acquisition de matériel par des investissements dans le capital humain. Le rythme accéléré des changements technologiques et de l'automatisation au sein de l'industrie des produits forestiers a entraîné des hausses répétées du niveau des compétences nécessaires à ses travailleurs. Dans l'industrie, on reconnaît de plus en plus qu'une formation adéquate est la clé de la productivité et de la qualité, et que la formation doit correspondre à la technologie pour que cette dernière puisse être mise en œuvre de façon efficace.

L'industrie doit s'assurer que la formation de la main-d'œuvre suit les progrès technologiques

Les travailleurs qualifiés sont très recherchés

Le secteur des industries du bois et celui du papier ont connu des pénuries de spécialistes hautement qualifiés. Ce problème est tout particulièrement aigu dans les régions éloignées. Bien que les programmes d'études portant sur les pâtes et papiers offerts actuellement dans quatre collèges et quatre universités canadiennes jouissent d'une bonne réputation, ils ne produisent qu'une centaine de diplômés par an. Les sondages de l'industrie révèlent le besoin d'un plus grand nombre de diplômés dans des disciplines particulières aux pâtes et papiers. Dans le secteur des produits du bois, des études ont montré que l'industrie faisait face à une pénurie d'ingénieurs spécialisés en procédés de transformation du bois et d'autres spécialistes. A certains moments, il est arrivé que l'industrie canadienne ait dû recruter des spécialistes formés à l'étranger pour répondre à ses besoins.

L'Initiative nationale de formation : un programme novateur en ressources humaines

Industrie Canada est partenaire à part entière des efforts consentis récemment dans le cadre de l'Initiative nationale de formation pour élaborer de nouveaux programmes d'études et de formation aux niveaux secondaire, collégial et universitaire, qui soient axés sur les besoins de l'industrie. Un centre national d'études avancées en génie de procédés de transformation du bois (National Advanced Wood Processing Centre), à l'université de la Colombie-Britannique, est un exemple des réalisations accomplies dans le cadre de cette initiative. Conçu sur le modèle de l'établissement allemand Fachhochschule Rosenheim, un centre de réputation internationale, le centre canadien offre le premier programme d'études supérieures pour les ingénieurs en procédés de transformation du bois au pays. L'école a commencé à inscrire des étudiants en automne 1995 et prévoit, au départ, une cinquantaine de diplômés par an, dotés des compétences les plus nouvelles et les plus demandées dans le secteur des produits du bois. L'élaboration du programme résulte de consultations poussées auprès du secteur privé. En outre, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique élaborent des programmes de niveau collégial qui seront reliés au centre national. Au niveau secondaire, la British Columbia High School Education Initiative a permis de mieux faire connaître l'industrie auprès des élèves et des enseignants des écoles secondaires.

Ces initiatives en matière de formation représentent un bon exemple de collaboration entre l'industrie, le milieu de l'éducation, le gouvernement fédéral et d'autres intervenants en vue de déterminer avec précision les lacunes de formation et d'élaborer des programmes d'études appropriés fondés sur les meilleurs éléments de l'expérience étrangère. L'objectif à long terme de ces programmes est de fournir au secteur forestier une main-d'œuvre bien formée, efficace et flexible.

L'Initiative nationale de formation forme les étudiants selon les besoins de l'industrie

3.4 Technologie

Les dépenses en R-D sont relativement faibles dans le secteur forestier. Elles représentent l'équivalent de 0,3 p. 100 de ses ventes, alors que les principaux concurrents du Canada y consacrent de 0,8 à 1,1 p. 100 de ce montant. Il faudra augmenter les investissements en R-D si l'industrie veut accroître sa productivité, améliorer l'efficacité dans l'utilisation du bois et de l'énergie, créer des produits à valeur ajoutée supérieure, mettre en application des procédés de fabrication de pointe et trouver des solutions acceptables sur les plans économique et social aux problèmes environnementaux.

Le Canada doit augmenter ses investissements en R-D

La R-D de l'industrie forestière se fait dans un bon nombre d'entreprises du secteur et chez de nombreux fournisseurs de l'industrie. Plusieurs grandes sociétés, dont MacMillan Bloedel, Abitibi-Price, Noranda et Domtar financent leur propre centre de recherches. En outre, un certain nombre d'établissements universitaires, dont l'Université Laval, l'Université du Québec à Trois-Rivières de même que l'université de la Colombie-Britannique, l'université du Nouveau-Brunswick et l'université de Toronto effectuent de la recherche dans le secteur forestier. De plus, trois instituts de recherches industrielles sont au service de l'industrie : l'Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers (PAPRICAN), l'Institut canadien de génie forestier et la société Forintek Canada Corp. Tous ces centres ont pour objectif particulier d'améliorer la productivité, de créer des produits à valeur ajoutée et de résoudre les problèmes environnementaux grâce à des produits et procédés nouveaux.

Il se fait de la R-D partout au Canada dans les entreprises, les universités et les instituts de recherche

A titre d'exemple, mentionnons les technologies pour remplacer le blanchiment au chlore, ainsi que le développement d'usines en circuit fermé, projets sur lesquels PAPRICAN effectue de la recherche. Les provinces et le Service canadien des forêts mènent également de la recherche gouvernementale en sylviculture.

3.5 Développement durable

Le rendement sur le plan environnemental fait des progrès remarquables

L'industrie des produits forestiers a réalisé des progrès remarquables en ce qui a trait à la réduction des incidences environnementales de ses opérations. Dans le secteur des pâtes et papiers, par exemple, de nouveaux procédés de traitement ont permis de diminuer considérablement les effluents nocifs. Les décharges de dioxine et de furane ont baissé de 98 p. 100 depuis 1988 et ont aujourd'hui pratiquement disparu. Entre 1970 et 1993, malgré l'accroissement de la production, la demande biochimique d'oxygène (DBO) a diminué de 75 p. 100, les décharges totales de matières en suspension ont baissé de 85 p. 100 et l'utilisation de l'eau a diminué de près de 60 p. 100. Dans le secteur des produits du bois, des normes plus strictes et de nouvelles technologies ont permis de réduire considérablement les émissions de polluants dans l'atmosphère.

Des lois fédérales et provinciales plus sévères obligent les entreprises à prendre leurs responsabilités à l'égard de l'environnement

En plus de mettre à jour les critères touchant l'évaluation des incidences environnementales des nouvelles usines, les gouvernements fédéral et provinciaux ont récemment renforcé les règlements actuels visant les effluents des usines. Depuis le 1er janvier 1994, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, les usines de pâtes et papiers sont tenues de réduire les effluents de dioxine et de furane à des niveaux non mesurables. Les nouveaux règlements fédéraux de la *Loi sur les pêches* ont relevé les normes en matière d'effluents des usines à la fin de 1995. En conséquence, les normes canadiennes sont maintenant aussi sévères, ou même plus sévères, que celles en vigueur en Europe et aux États-Unis.

En ce qui concerne les objectifs de qualité de l'environnement, on se sert de plus en plus de directives, de codes de pratique, d'accords volontaires et d'instruments économiques pour atteindre les buts visés. Plutôt que de dicter des comportements, les instruments économiques servent de mesures incitatives pour encourager la mise au point de produits, de procédés et de technologies plus respectueux de l'environnement, qui répondent aux préoccupations écologiques des marchés nationaux et mondiaux. Ces mesures permettent de protéger l'environnement aussi bien ou même mieux que ne le feraient des règlements, tout en réduisant les coûts à engager pour appliquer les règlements ou s'y conformer.

Les normes environnementales fédérales et provinciales sont de calibre international

Le Canada compte 418 millions d'hectares de forêts, dont un peu moins de la moitié est considéré comme étant forêt commerciale. Environ 119 millions d'hectares sont actuellement gérés en vue de la production de bois. D'autres étendues de 156 millions d'hectares, situées surtout dans le nord du pays et peuplées de muskeg, de petits arbres et d'arbustes, sont des forêts « ouvertes » qui resteront probablement à l'état naturel. La loi protège à peu près 6 p. 100 des terrains forestiers contre la coupe, et des règlements d'intérêt public, un autre 6 p. 100. De plus, les provinces se sont engagées à en conserver 6 p. 100 de plus d'ici l'an 2000. La Colombie-Britannique, par exemple, a créé plus de 80 nouveaux parcs depuis 1992, et près de 9 p. 100 des forêts de la province reçoivent pleine protection de la loi. C'est un bilan très positif en comparaison de ce qui se passe dans d'autres pays, comme la Suède et le Brésil, où la proportion de forêts protégées est de 2 ou 3 p. 100.

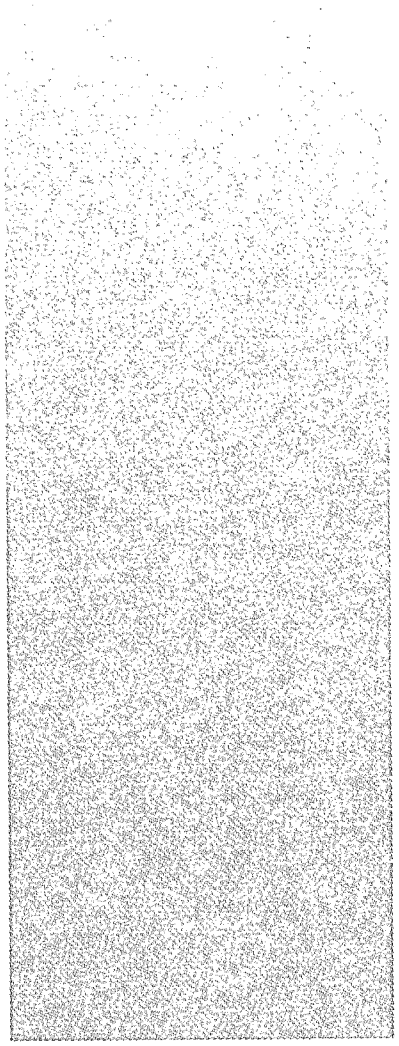

La plupart des forêts canadiennes appartiennent aux provinces

En ce qui concerne la propriété, contrairement aux forêts de la plupart des grands pays producteurs, seulement 6 p. 100 environ des forêts du Canada sont de propriété privée (réparties entre quelque 425 000 propriétaires fonciers). Le reste est en très grande partie la propriété des gouvernements provinciaux. Les ressources forestières du Canada restent donc fondamentalement de propriété canadienne, et les gouvernements peuvent contrôler la gestion des forêts au moyen de tenures qui réglementent sévèrement la coupe et la sylviculture. Les entreprises forestières qui louent des terres publiques doivent assumer la responsabilité de leur régénération afin de maintenir ou d'améliorer la capacité de production présente avant la coupe.

La gestion des forêts se fonde sur le principe du développement durable

L'action gouvernementale et les tenures se fondent sur le principe du développement durable, afin d'éviter que le bois ne soit coupé à un rythme dépassant la capacité de reboisement. Dans toutes les provinces, une possibilité de coupe annuelle est établie pour chaque essence selon son potentiel de croissance dans des zones particulières de gestion forestière. Même s'il se peut que le grand public perçoive la coupe comme la plus importante des perturbations que puisse subir une forêt naturelle, les effets conjugués du feu, des maladies et des insectes sont beaucoup plus graves, et on en tient compte au moment de déterminer la possibilité de coupe annuelle. Grâce aux mesures adoptées, le renouvellement total du parc forestier canadien a augmenté au rythme annuel moyen de 67 millions de mètres cubes entre 1978 et 1993.

Les gouvernements, les entreprises forestières, les propriétaires de boisés, les groupes écologistes, les peuples autochtones et les particuliers sont tous des intervenants importants en ce qui touche les questions forestières. La recherche et les nouvelles technologies améliorent les pratiques de la gestion des forêts. Les inventaires forestiers sont enrichis et on s'efforce d'éliminer les effets nocifs des opérations forestières sur les sols, l'eau et la faune. Toute une gamme de mécanismes, tels que la planification de l'utilisation des terres et la gestion intensive des forêts, sont mis en œuvre afin de résoudre les conflits entre utilisateurs.

En ce qui a trait au système de tenure, bien que des propositions diverses aient été présentées en vue d'en améliorer l'efficacité, la gestion des forêts constitue un processus extrêmement complexe qui exige d'en arriver à un équilibre entre de nombreux facteurs sociaux, économiques, environnementaux et biologiques. Les systèmes de tenure varient d'une province à l'autre, mais certains observateurs soutiennent que la plupart d'entre eux n'incluent pas d'incitatifs suffisants pour investir dans la gestion forestière. De plus, les tenures peuvent engendrer l'incertitude quant aux répartitions futures du bois et faire ainsi obstacle aux investissements.

Le système foncier actuel est-il propice à une gestion efficace et à des investissements continus ?

4 PERSPECTIVES DE CROISSANCE

4.1 Aperçu de la demande

La demande mondiale de produits forestiers continue de croître, mais les producteurs canadiens doivent, pour se prévaloir de ces nouveaux débouchés, s'adapter à l'évolution du marché. Dans le secteur des pâtes et papiers, l'industrie doit surtout relever les défis que représentent la nouvelle technologie de l'information et la demande des consommateurs visant une constante amélioration du rendement environnemental, ceci à l'heure où l'industrie du bois se voit contrainte de concurrencer, dans son marché, les produits métalliques et non ligneux.

Les entreprises d'édition, d'emballage et de fournitures de bureau subissent toutes des pressions susceptibles de modifier considérablement la demande de produits forestiers. Les communications électroniques, la nécessité de réduire le coût des intrants et la demande de produits respectueux de l'environnement pourraient aussi avoir des effets importants sur l'industrie.

L'ère de l'information électronique modifie les tendances de la consommation de papier

Les nouveaux systèmes commerciaux et la bureautique transforment les marchés du papier. Les technologies de bureau, telles que les imprimantes au laser et à jet d'encre, font monter la demande de papier coupé et diminuent le recours au papier continu. La prolifération des ordinateurs, des télécopieurs et autres appareils technologiques a créé une nouvelle demande de papier commercial, mais des applications technologiques comme le courrier électronique, le CD-ROM et l'échange électronique des données pourraient bien faire baisser la demande de papier.

Les grands réseaux de presse nord-américains, comme Southam et Times Mirror, passent à la centralisation des achats pour réduire leurs coûts. En outre, le regroupement des journaux renforce encore le pouvoir d'achat de ces derniers. La dimension des journaux a aussi diminué, en guise de mesure d'économie, ce qui réduit d'autant la demande de papier.

L'accès généralisé à l'information électronique, par Internet et par la télévision interactive, aura de lourdes répercussions sur les médias écrits. Les nouveaux médias électroniques livreront une concurrence intense aux journaux et aux magazines sur le plan des revenus de publicité et des services d'information en direct.

Si les éditeurs décidaient d'élargir leur diffusion au moyen des services en direct ou en perfectionnant la télévision interactive, la consommation de papier journal ainsi que celle de papier couché pourrait changer. Bien que les observateurs ne s'entendent pas sur le rythme et les conséquences de l'implantation des médias électroniques, la concurrence visant les consommateurs et les revenus de publicité va s'intensifier avec le temps. Ces forces pourraient mener à une restructuration complète du segment papier de l'industrie des produits forestiers.

Figure 12. Forte croissance de la demande de papiers à valeur ajoutée

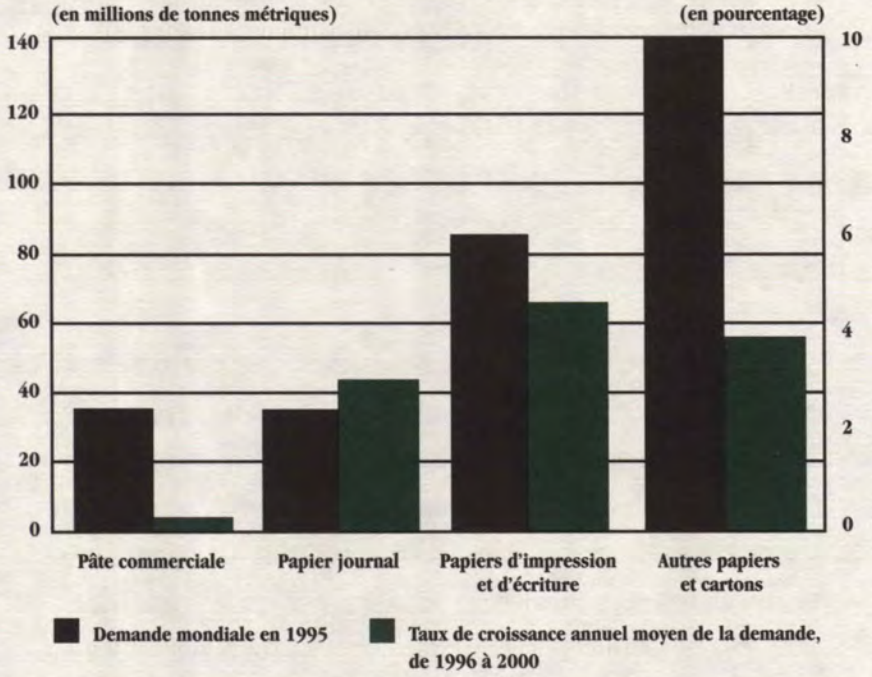

Source : Resources Information Systems Inc., *Pulp and Paper Review*, 1996.

La sensibilisation grandissante à l'environnement est source de débouchés et de défis...

... et elle intensifie les pressions sur l'industrie forestière afin qu'elle améliore sa gestion des forêts

Dans la première moitié des années 1990, l'industrie canadienne des produits forestiers a dû affronter certains défis comme les demandes de produits à contenu recyclé de la part des consommateurs et les règlements plus sévères en matière d'effluents. La sensibilisation grandissante à l'égard de l'environnement a créé à la fois des débouchés et des défis pour l'industrie. Ainsi, par exemple, les producteurs d'emballages ont été avantagés lorsque de gros acheteurs sont passés de l'utilisation du plastique jetable à celle du papier recyclé. Au cours des cinq dernières années de la présente décennie, les défis environnementaux importants comprendront probablement la mise en place d'usines en circuit fermé et ne produisant aucun effluent, la réduction des émissions de polluants atmosphériques par les usines, et la gestion des déchets solides au moyen du recyclage.

La population exige de plus en plus qu'on assure la durabilité dans la gestion des forêts

Pour garder la confiance de ses consommateurs, l'industrie des produits forestiers doit leur faire part de ses réussites sur le plan de la protection de l'environnement, tant au Canada qu'à l'étranger. Les consommateurs de produits forestiers du monde entier sont de plus en plus sensibles aux pratiques de coupe et de gestion des forêts. En réponse aux demandes des consommateurs, qui veulent être rassurés quant à la perpétuité des forêts en dépit des opérations forestières, une nouvelle norme canadienne en voie d'élaboration permettra d'attester que les pratiques de gestion des forêts en assurent un développement durable. On veille à ce que cette norme soit harmonisée avec celles des autres pays, pour en arriver éventuellement à une norme reconnue et acceptée à l'échelle mondiale.

La situation économique s'allie à la décroissance démographique dans la diminution de la construction résidentielle...

...mais la hausse des exportations en atténue les effets

Le logement est l'un des facteurs déterminants de la demande de produits du bois. Environ les deux tiers du bois d'œuvre résineux et des panneaux de charpente servent à la construction, à la réparation et au remaniement des logements. Le nombre de mises en chantier en Amérique du Nord a atteint des sommets inégalés durant les années 1980, pour ensuite diminuer pendant la récession de 1990-1991. Dernièrement, le prix élevé du bois d'œuvre résineux a suscité un intérêt accru pour l'acier et les autres substituts du bois. Globalement, en raison de l'effet conjugué des changements démographiques et économiques, il y a eu moins de mises en chantier durant les années 1990 qu'au cours des années 1980. Cette tendance est spécialement prononcée au

Canada, où les mises en chantier se chiffraient à seulement 111 000 logements en 1995, le niveau le plus bas depuis 1960.

Le ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction résidentielle a poussé un bon nombre de producteurs canadiens de produits forestiers de base et à valeur ajoutée à s'engager plus activement dans l'exportation. A titre d'exemple, l'industrie canadienne des armoires de cuisine, depuis toujours axée presque exclusivement sur le marché intérieur, a exporté, en 1995, 23 p. 100 de ses produits, ce qui l'a aidée à contrebalancer le fléchissement de la demande intérieure.

Les facteurs économiques et démographiques ralentissent l'activité dans le secteur de la construction résidentielle...

Le vieillissement de la population nord-américaine suscite l'incertitude quant à la demande de nouveaux logements et, par conséquent, à la demande de bois d'œuvre et de produits du bois pour les 20 à 30 prochaines années (voir la figure 13). On s'attend cependant à ce que la demande de produits du bois

... mais la croissance rapide des marchés d'exportation permet à l'industrie de compenser

Figure 13. Production de produits du bois en Amérique du Nord

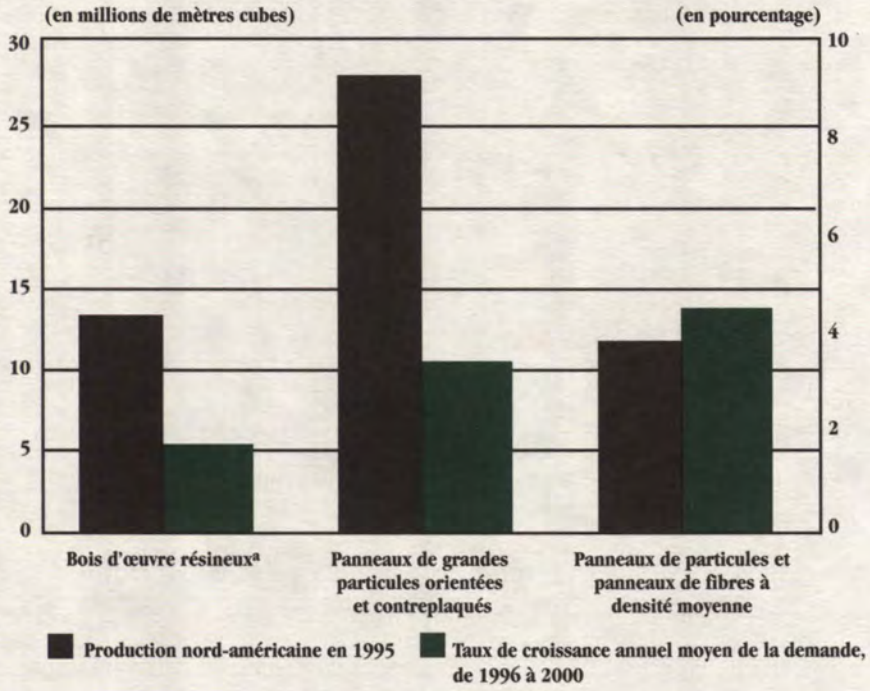

[a] La demande de bois d'œuvre résineux est 10 fois plus grande que ce qui figure ici.

Source : Resources Information Systems Inc., *Wood Products Review*, 1996.

se maintienne, au moins à court terme, en raison de la préférence des consommateurs à l'endroit des maisons spacieuses, et d'un regain d'activité dans le secteur de la réparation et du remaniement des logements.

La production de meubles revêt une importance toute particulière pour l'industrie du panneau de particules et du panneau de fibres à densité moyenne. Les expéditions canadiennes de meubles ont baissé entre 1990 et 1993, après avoir connu une croissance pendant une bonne partie de la décennie 1980. Grâce au regain de la demande intérieure et à la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain, l'industrie canadienne des meubles est en position de croissance. Toutefois, vu la rapidité de l'expansion des capacités de production parmi les fabricants de ce genre de panneaux, l'accroissement de la demande intérieure ne suffira pas à absorber le surplus de production et les manufacturiers canadiens devront ouvrir de nouveaux marchés d'exportation.

Éléments fondamentaux à long terme

La demande de produits forestiers dépendra à l'avenir de trois grands facteurs ou éléments fondamentaux à long terme :

- la vulnérabilité ou la sensibilité du secteur aux fluctuations du cycle économique
- l'évolution des tendances de la demande à l'échelle mondiale
- l'investissement de l'industrie en vue d'améliorer sa productivité et de répondre aux nouveaux débouchés et aux pressions environnementales.

Les produits forestiers, surtout les produits de base, sont extrêmement sensibles aux fluctuations économiques. Dans ce secteur, les profits ont généralement tendance à dépasser la moyenne du secteur de la fabrication pendant les périodes fastes pour y être inférieurs pendant les creux. La récession de 1990-1991 a provoqué un affaiblissement prolongé, suivie d'une période de prix réels élevés pendant laquelle l'industrie a réalisé des gains importants.

Le secteur forestier demeure très dépendant à l'égard des produits de base. Les prix de ces produits sont cependant beaucoup moins instables que ceux de la plupart des autres produits de base canadiens vendus sur les marchés internationaux, comme le pétrole, le gaz naturel, le blé, le bétail, le nickel ou le cuivre (voir la figure 14). Les produits forestiers ont aussi maintenu leur valeur en chiffres réels, alors que les prix des produits de base dans leur ensemble ont baissé au fil des années. Dans l'industrie des produits forestiers, le prix réel du bois a diminué depuis 1972, mais la valeur des produits du papier a augmenté. Le prix des produits du papier, qui ont habituellement un contenu à valeur ajoutée supérieur à celui des produits du bois, restent aussi plus stables à long terme.

Les prix réels des produits de l'industrie forestière ont une valeur qui se maintient à long terme

Figure 14. Tendances des prix des produits forestiers en comparaison de ceux de tous les produits de base, en termes réels

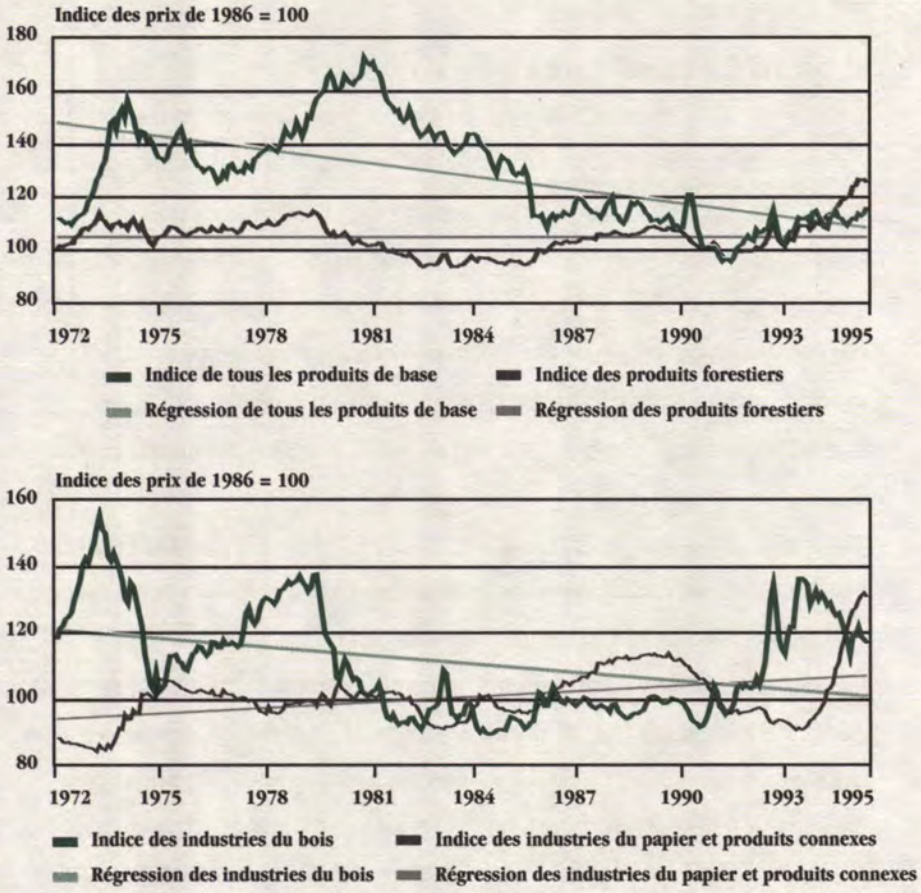

Source : Estimations d'Industrie Canada, fondées sur les données de Statistique Canada, n° de catalogue 62-011, 1996.

Une montée sans précédent des prix des pâtes et papiers s'est produite en 1994-1995, et bien qu'ils aient commencé de redescendre, les prix restent très élevés en chiffres réels. Les prix du bois ont culminé en 1994 pour baisser ensuite considérablement en 1995, mais ils restent élevés par rapport à leur niveau de la plus grande partie de la décennie 1980.

Le Canada fait face à la nouvelle concurrence des forêts à croissance rapide du Chili, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie...

A plus long terme, cependant, le marché présente un certain nombre d'incertitudes. De nouvelles sources d'approvisionnement en bois de feuillus et en bois résineux se développent en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Chili, au Venezuela, en Indonésie et en Argentine. Les nouveaux peuplements à croissance rapide et peu coûteux qui se développent au Chili, en Nouvelle-Zélande et en Australie devraient doubler la possibilité de coupe annuelle réalisable de ces pays d'ici 16 ans.

...et, éventuellement, de l'ancienne Union soviétique

Les vastes forêts de résineux de l'ancienne Union soviétique, à peine exploitées, représentent aussi une menace possible, mais elles pourraient aussi offrir des débouchés. Ainsi, par exemple, les exportations de produits du bois en provenance des pays baltes ont commencé à réduire la part canadienne du marché européen. Le gros des ressources forestières de l'ancienne Union soviétique se trouvent en Sibérie et dans l'extrême est de la Russie, où des investisseurs asiatiques, européens et américains ont commencé l'exploration des possibilités commerciales de la région. Selon les estimations, 57 p. 100 des forêts commerciales de bois résineux du monde se trouvent dans l'ancienne Union soviétique. Vu ses compétences expertes en gestion des forêts boréales, l'industrie forestière canadienne pourrait aussi tirer dès maintenant profit de ces possibilités pour utiliser des approvisionnements supplémentaires en fibres et augmenter ses investissements à l'étranger. Bien que le bois résineux canadien soit de meilleure qualité, les nouvelles sources russes pourraient enrichir considérablement les approvisionnements du marché. Par ailleurs, en raison de la période difficile que traverse la Russie sur les plans économique et politique, ainsi que des infrastructures insuffisantes ou inexistantes dans une bonne partie du pays, de nombreux observateurs croient qu'il faudra encore au moins 15 ans avant que les ressources forestières de cette région fassent sentir leurs effets sur les marchés mondiaux.

La demande mondiale continuera de croître...

Sur le plan mondial, il est probable que la demande de produits forestiers continuera de croître pendant les décennies à venir. Entre 1950 et 1990, la consommation mondiale de bois à plus que doublé. La croissance démographique mondiale ininterrompue, conjuguée à l'augmentation rapide des revenus en Asie et dans d'autres régions de la planète, feront certainement monter encore plus la demande de bois. Selon une prévision de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies (*Forestry Statistics Today for Tomorrow*, Rome, 1995), la demande de bois industriel augmentera de 56 p. 100 entre 1993 et 2010. L'accroissement qui s'ensuivra dans la consommation mondiale de bois correspondrait approximativement à 17 fois le total actuel des coupes de bois annuelles du Québec et du Nouveau-Brunswick.

... surtout en Asie et en Amérique latine

C'est dans les pays en développement, surtout en Asie et en Amérique latine, que la croissance de la demande de papier sera la plus forte (voir la figure 15). Dans les pays développés, par contre, elle se maintiendra sous la moyenne. Des produits comme les papiers fins et les papiers d'emballage devraient représenter le plus gros segment de croissance de la demande de papier.

Figure 15. Croissance prévue de la demande mondiale de papier, de 1993 à 2000

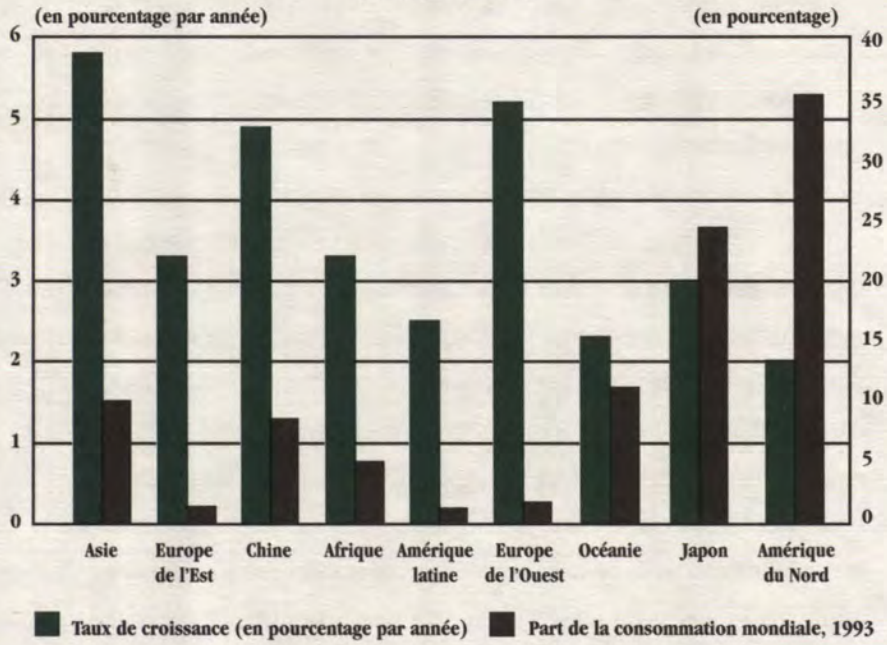

Source : Jakko Poyry Consulting Inc., exposé présenté par M. James McWatt au Forum de l'Association canadienne des pâtes et papiers, à Montréal, le 30 janvier 1996.

L'accroissement de la productivité des industries pleinement développées du secteur des pâtes et papiers est généralement plus faible que celui des nouvelles industries. La plupart des grandes mesures de l'accroissement de la productivité — par exemple, les mesures globales de productivité de Statistique Canada (n° de catalogue 15-204F) — montrent que l'industrie du bois a réussi à atteindre un taux d'accroissement de productivité légèrement plus élevé que celui de la moyenne de toutes les industries canadiennes au cours des 20 à 30 dernières années. Du côté des industries du papier et des produits connexes, par contre, la productivité est restée bien au dessous de la moyenne. Il faut cependant rappeler que l'investissement dans la recherche et le capital humain pourrait accélérer l'accroissement de la productivité et la création de produits à valeur ajoutée.

4.2 Principales forces de l'industrie

L'industrie canadienne possède plusieurs forces essentielles

D'un point de vue général, les perspectives de croissance de l'industrie forestière canadienne semblent solides, en raison des facteurs suivants :

- son accès à des ressources en fibre de bois qui sont immenses, renouvelables, de haute qualité et présentant un potentiel d'accroissement
- la demande mondiale croissante de produits forestiers
- les nouveaux codes de gestion forestière, fondés sur le principe du développement durable
- des entreprises de propriété canadienne, capables de soutenir la concurrence à l'échelle mondiale et disposant de marchés d'exportation bien établis et d'un accès plus facile aux marchés en vertu de l'ALENA et de l'OMC
- la compétitivité soutenue des coûts chez les manufacturiers canadiens de produits de base et l'expansion rapide des entreprises des sous-secteurs de produits à valeur ajoutée
- les instituts canadiens de recherche et de formation sur les produits forestiers, des établissements de classe internationale
- la simplification de l'examen fédéral-provincial des incidences environnementales, et les règlements de classe internationale qui en découlent concernant les effluents.

Malgré leur rendement récent très élevé, les producteurs canadiens de papier journal, de bois d'œuvre résineux et de pâte commerciale — des produits de base qui représentent la plus grande valeur sur le plan des exportations — peuvent s'attendre à devoir relever des défis de plus en plus importants, à moyen et à long terme, en raison des capacités accrues de production que l'on voit maintenant apparaître. Étant donné que l'accroissement de la demande nord-américaine diminue, les fabricants de produits de base doivent s'ouvrir de nouveaux marchés à l'étranger et se tourner davantage vers des gammes de produits à valeur ajoutée. Ce processus de transformation indispensable devra s'appuyer sur une amélioration du rendement dans des domaines comme la gestion forestière, la R-D, les procédés technologiques de pointe, la formation et le perfectionnement des compétences.

Contrairement aux grandes entreprises américaines qui leur font concurrence, les fabricants canadiens n'ont pas encore réalisé toutes les économies d'échelle et de spécialisation possibles en regard de plusieurs produits du bois et de produits de papier à valeur ajoutée. Les producteurs américains ont aussi l'avantage de disposer d'un accès plus facile à la cogénération et à un plus grand nombre de services publics d'électricité qui offrent des taux spéciaux en dehors des heures de pointe.

Parmi les points faibles de l'industrie, notons la hausse des prix des intrants et la diminution de la possibilité de coupe annuelle réalisable dans plusieurs régions du pays. Ces pressions concurrentielles devraient pousser les fabricants à ajouter plus de valeur à chaque unité de ressources de bois dont ils disposent. En outre, la fibre de haute qualité provenant du nord du pays donne au Canada un avantage exceptionnel en ce qui touche la fabrication de produits comme le papier couché sans bois et le papier couché mince.

Parmi les défis à relever, il faudra garder des prix concurrentiels et fournir des produits à valeur ajoutée

4.3 Enjeux

Ce qui menace le Canada, ce sont ses nouveaux concurrents et la technologie de l'information

Les menaces futures dans le domaine de la compétitivité viendront d'une nouvelle concurrence en provenance de régions productrices non traditionnelles, comme l'Indonésie, la Thaïlande, la République de Corée et la Malaysia. Ces pays sont en voie ou sur le point d'augmenter fortement leur capacité de production de papier, ce qui pourrait modifier la position des exportations canadiennes vers l'Asie-Pacifique. De plus, ces nouvelles usines offriront des prix très concurrentiels, car il s'agira d'installations de calibre international, à main-d'œuvre beaucoup moins coûteuse qu'en Amérique du Nord. A la longue, ces entreprises pourraient entraver les exportations canadiennes vers d'autres marchés. Bien que ces nouveaux concurrents soient maintenant des importateurs nets de pâtes et de papiers, ils pourraient rapidement devenir des exportateurs nets si l'offre régionale dépasse la demande pendant la prochaine récession.

La consommation mondiale de papier et de carton va continuer de s'accroître, mais le développement des communications électroniques va certainement modifier la tendance de la demande de produits du papier. En conséquence, les marchés traditionnels de l'Amérique du Nord, de l'Union européenne et du Japon seront sans doute les premiers à subir les répercussions des nouvelles technologies.

4.4 Possibilités futures

Le Canada reste un endroit attrayant pour de nouveaux investissements dans l'industrie

Les recherches effectuées par Industrie Canada indiquent que les fabricants canadiens de produits du bois et du papier à valeur ajoutée sont concurrentiels sur le marché mondial. La haute qualité des fibres de leurs produits, les prix concurrentiels que peuvent offrir leurs usines et l'accès aux grands marchés internationaux rendent ces fabricants intéressants pour de nouveaux investissements.

Le bassin du Pacifique offre des débouchés importants

En ce qui a trait aux produits du bois, les meilleures possibilités d'expansion des marchés se situent dans les marchés prioritaires des États-unis, de l'Europe de l'Ouest, du Japon et des autres pays du bassin du Pacifique. Sans doute pourra-t-on créer de nouveaux débouchés grâce aux stratégies suivantes :

- miser sur les vastes ressources forestières renouvelables du Canada, ouvrir de nouveaux marchés et fabriquer de nouveaux produits, de manière à maximiser les retombées économiques de cet atout de grande valeur;
- s'efforcer de passer de la production de produits de base à celle de produits différenciés qui se vendent à prix élevé;
- réduire la dépendance à l'égard du marché américain en s'efforçant d'ouvrir de nouveaux marchés;
- tirer parti des marchés établis et du marché préférentiel auquel le Canada a accès grâce à l'ALENA, afin d'ouvrir des marchés à de nouveaux produits axés sur le consommateur;
- cultiver l'image d'une industrie responsable sur le plan environnemental et s'y conformer pour garantir l'accès aux marchés et s'assurer de l'acceptation des consommateurs;
- tirer parti du rendement supérieur (par exemple, la résistance sismique) des constructions à charpente de bois, surtout dans le marché du bassin du Pacifique et en Europe de l'Est.

4.5 Conclusion

Adapter les produits aux attentes de plus en plus grandes des consommateurs, élaborer de nouveaux produits et trouver de nouveaux marchés, voilà quelles seront les clés du succès. Pour répondre aux exigences de la réglementation et aux pressions de la population, l'industrie devra veiller à ce que ses pratiques soient respectueuses de l'environnement et à ce qu'elles soient perçues comme telles.

Même si la concurrence s'intensifie dans l'industrie forestière mondiale, les débouchés abondent. Malgré les tendances actuelles comme celle de l'arrivée du « bureau sans papier », les 15 dernières années ont connu certaines des périodes de croissance les plus remarquables dans l'histoire du papier. Devant les prévisions touchant les tendances de l'accroissement des revenus et de la population dans le monde, tout permet de croire que la demande de papier continuera d'augmenter de manière appréciable dans l'avenir. De même, le nouvel accent que l'on met sur le logement à l'échelle de la planète offre au Canada une possibilité sans précédent de devenir un des principaux exportateurs, de produits destinés aux habitations et de matériaux de construction en bois. En s'adaptant au changement, l'industrie forestière pourra garder au XXIe siècle le rôle de premier plan qu'elle a joué dans le développement du Canada durant le siècle qui s'achève.

Ce Cadre de compétitivité sectorielle, *Les produits forestiers — Partie 1 : Vue d'ensemble et perspectives*, a été rédigé afin de servir de base à des discussions futures avec les divers intervenants sur les enjeux et les résolutions. Les résultats des discussions paraîtront dans la *Partie 2 — Cadre d'intervention*.

Pour obtenir plus de précisions sur le contenu de la présente vue d'ensemble, s'adresser à :

Robert L. Hawkins, directeur général intérimaire
Direction générale des industries forestières et des matériaux de construction
Industrie Canada
235, rue Queen
OTTAWA ON K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-7195
Télécopieur : (613) 952-8384
Courrier électronique : hawkins.bob@ic.gc.ca

Annexe A
L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE TELLE QUE DÉFINIE DANS LA *CLASSIFICATION TYPE DES INDUSTRIES* (CTI) DE STATISTIQUE CANADA, 1980

GRAND-GROUPE 25 — INDUSTRIES DU BOIS

2511 — Industrie du bardeau et du bardeau fendu

Établissements dont l'activité principale est la confection de bardeaux en bois et de bardeaux fendus y compris les bardeaux fendus à la main et resciés, effilés et coupés droit. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de bardeaux bitumés figurent à la rubrique 2721 — Industrie du papier-toiture asphalté.

Bardeaux fendus, en bois
Bardeaux, en bois
Fendage de bardeaux
Sciage de bardeaux

2512 — Industrie des produits de scierie et d'ateliers de rabotage (sauf les bardeaux et les bardeaux fendus)

Établissements dont l'activité principale est le sciage et le rabotage du bois, à partir de bois rond. Sont compris les établissements dont l'activité principale est le séchage du bois de construction. Les copeaux, les déchets, les rebuts, la sciure, les rognures et les dosses de bois sont des sous-produits des établissements figurant à la présente rubrique.

Bois à fuseaux
Bois de construction, brut et aplani
Bois de dimensions
Bois de mine
Carrelets en bois, blancs
Lattes de bois
Piquets de clôture, non traités, non façonnés
Planchettes pour boîtes, cageots et emballage
Tonnellerie, bois de
Traverses de chemin de fer, non traitées

2521 — Industrie des placages et contreplaqués en bois feuillu

Établissements dont l'activité principale est la production de placages et de contreplaqués de bois feuillu comme le chêne, le bouleau et le peuplier.

Contre-plaqué de feuillus
Contre-plaqué de feuillus, à surface imprimée
Placage de feuillus
Panneaux de contre-plaqué pré-finis de feuillus
Placage de dimension, de feuillus

2522 — Industrie des placages et contreplaqués en bois résineux

Établissements dont l'activité principale est la production de placages et de contreplaqués de bois résineux comme le sapin douglas, l'épinette et le pin.

Contre-plaqué de résineux
Panneaux de contre-plaqué pré-finis, de résineux
Placage de dimension, de résineux
Placage de résineux

2541 — Industrie des bâtiments préfabriqués à charpente de bois

Établissements dont l'activité principale est la production de bâtiments préfabriqués ou précoupés à charpente de bois. Parmi les bâtiments préfabriqués (construits en usine) figurent tous les bâtiments fabriqués à l'avance en usine, en sections, en unités complètes ou en éléments destinés à être montés « sur place ». Les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'habitations mobiles figurent à la rubrique 3244 — Industrie des maisons mobiles; ceux dont l'activité principale est le montage de structures en bois préfabriquées sur le chantier de construction figurent à la rubrique 4011 — Logements unifamiliaux ou 4023 — Bâtiments d'institutions.

Bâtiments de ferme, préfabriqués, à charpente de bois
Bâtiments modulaires à charpente de bois
Garages préfabriqués à charpente de bois
Maisons préfabriquées à charpente de bois

Bâtiments préfabriqués à charpente de bois
Bâtiments scolaires, préfabriqués, à charpente de bois
Chalets, préfabriqués à charpente de bois
Préfabrication de murs pour bâtiments en bois
Préfabrication de section pour bâtiments en bois

2542 — Industrie des armoires et placards de cuisine et des coiffeuses de salle de bain en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication d'armoires et de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bain en bois (finis et non finis) et de dessus de table, de buffet et de comptoir en bois (finis et non finis). Les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'armoires de cuisine en bois (non fixées au mur) figurent à la rubrique 2611 — Industrie des meubles de maison en bois; ceux dont l'activité principale est l'installation d'éléments en bois dans des bâtiments figurent à la rubrique 4274 — Menuiserie, construction.

Armoires de cuisine, en bois (sauf amovibles)
Coiffeuses de salle de bain, en bois
Dessus de buffet, en bois
Dessus de comptoir, en bois
Éléments d'armoires, en bois
Éléments de coiffeuses, en bois

2543 — Industrie des portes et fenêtres en bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication, pour usage industriel ou domiciliaire, de portes et de cadres de porte en bois, de fenêtres et de cadres de fenêtres en bois, y compris ceux qui sont recouverts de métal ou de matière plastique. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de portes et de fenêtres en métal figurent à la rubrique 3031 — Industrie des portes et des fenêtres en métal.

Cadres en bois, de portes et de fenêtres
Châssis de fenêtres, en bois (contre-fenêtres, moustiquaires)
Fenêtres à éléments en bois, sans châssis
Fenêtres à éléments, panoramiques, en bois
Portes de garage, en bois

Contre-portes en bois
Fenêtres à éléments en bois (y compris couvertes de métal ou de plastique)
Portes en bois (de type porte-jalousies)
Portes montées, en bois
Portes pliantes en bois

E — FABRICATION

2549 — Autres industries du bois travaillé

Établissements dont l'occupation principale est la fabrication de produits en bois travaillé non classés ailleurs.

Âmes de bois
Bois embouveté
Charpentes, de toit, en bois
Charpentes, en bois laminé
Chevron, en bois laminés
Cloisons en bois (sauf les murs préfabriqués)
Couvertures de sol de feuillus, en lames ou en carreaux
Escaliers préfabriqués, en bois
Lames de feuillus, pour couvetures de sol
Moulures en bois
Poutres, en bois laminé
Traverses, en bois

2561 — Industrie des boîtes et palettes de bois

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes et de palettes en bois. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de tonneaux en bois figurent à la rubrique 2599 — Autres industries des produits du bois non classées ailleurs.

Bois d'arrimage pour l'industrie automobile
Boîtes à aliments, en bois
Boîtes à munitions, en bois
Boîtes en bois
Boîtes en planchettes
Cageots en bois
Caisses d'emballage, en bois
Caisses en bois
Contenants en bois (sauf les barils)
Palettes et traîneaux en bois
Paniers en bois

2581 — Industrie des cercueils et bières

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de bières, cercueils et autres articles funéraires.

Bières
Cercueils de sépulture
Doublure pour cercueils de sépulture et bières
Dispositifs d'abaissement (pour les funérailles)
Fournitures de salon funéraire

2591 — Industrie de la préservation du bois

Établissements dont l'activité principale est le traitement du bois et des produits du bois contre la pourriture normale.

Bois de construction préservé ou traité
Bois équarri préservé ou traité
Créosotage du bois
Étais de mine en bois, traités
Imprégnation du bois sous pression
Piquets de clôture, en bois, traités
Poteaux et pilots en bois, traités
Traverses de chemin de fer en bois, préservées ou traitées
Traverses en bois, traitées

2592 — Industrie des panneaux de particules

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux constitués de petits éléments de bois retenus ensemble par liant imperméable (habituellement à base d'urée-formaldéhyde), principalement pour usages intérieurs, mais excluant les panneaux de copeaux. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de contreplaqués sont classés dans le Groupe industriel 252 — Industries des placages et contreplaqués.

Laminage en surface de panneaux de particules (sauf contre-plaqué)
Panneaux de particules
Panneaux de particules, laminés (sauf contre-plaqué)
Recouvrement des panneaux de particules, de patrons ou dessins

2593 — Industrie des panneaux de copeaux

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux constitués de petits copeaux de bois retenus ensemble par liant imperméable à base de résine (habituellement d'urée-formaldéhyde); ces panneaux peuvent alors servir en construction et être exposés directement aux intempéries.

Aspenite (T.N.)
Panneaux d'écailles
Panneaux gaufrés

2599 — Autres industries du bois non classées ailleurs

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits du bois non classés ailleurs.

Allumettes, en bois et blocs pour tige
Articles de table, en bois
Bouchons de liège
Dévidoirs, bobines, canettes, en bois
Échelles en bois
Ferrures et tasseaux d'isolateurs, en bois
Fibre de bois
Futailles en bois
Goujons en bois
Laine de bois
Liège aggloméré (panneaux, tiges, planchettes)
Manches en bois
Navettes en bois
Pare-neige, en fils et lattes
Pattes de meubles, en bois
Pièces de lampes en bois
Piquets de clôture, en bois non traité, façonné
Règles en bois
Rouleaux de stores en bois
Tournage du bois
Ustensiles en bois

GRAND-GROUPE 27 — INDUSTRIES DU PAPIER ET PRODUITS CONNEXES

E — FABRICATION

2711 — Industrie des pâtes à papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâte de bois mécanique, chimique et semi-chimique destinée à être vendue en l'état. A titre d'activité secondaire, ces établissements fabriquent parfois du papier. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier figurent aux autres classes de ce groupe industriel.

Pâte chimique
Pâte de bois, au sulfite, qualité à papier
Pâte de bois, mécanique (broyée et raffinée)
Pâte de bois, soluble et d'alfa spéciale (au bisulfite et au sulfate)
Pâte semi-chimique

2712 — Industrie du papier journal

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier journal et de papier d'impression de pâte mécanique.

Papier journal
Papier journal de pâte mécanique

2713 — Industrie du carton

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de carton et de papier de construction (utilisé pour les pare-vapeur à revêtement bitumineux ou pour la fabrication de bourres d'isolation). Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux de construction figurent à la rubrique 2714 — Industrie des panneaux de construction.

Carto pour chaussures
Carton à onduler
Carton d'emballage et pour boîtes
Carton gris
Carton paille pour contenants ondulés
Papier de construction, non enduit ni imprégné
Revêtements, kraft ou de carton

2714 — Industrie des panneaux de construction

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de panneaux de construction. Ceux qui s'occupent de fabriquer au premier chef des panneaux de copeaux figurent à la rubrique 2593 — Industrie des panneaux de copeaux, tandis que ceux dont l'activité principale est la fabrication de panneaux d'isolation en matière plastique soufflée figurent à la rubrique 1611 — Industrie des produits en matière plastique en mousse et soufflée.

Carreaux pour plafond (y compris acoustiques)
Panneaux de construction, flexibles
Panneaux de fibre
Panneaux durs (Masonite T.N.)
Panneaux flexibles
Panneaux isolants, en fibre de bois
Panneaux pour plafond (y compris acoustiques)

2719 — Autres industries du papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier fin, de papier spécial et de papier hygiénique. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de papier journal (y compris le papier d'impression de pâte mécanique) figurent à la rubrique 2712 — Industrie du papier journal.

Bristol (papier)
Essuie-mains en papier, matières premières pour
Papier à copier
Papier à décalcomanie
Papier à démaquiller, matières premières pour
Papier à matrices
Papier à reproduction
Papier autographique (à l'or, à l'argent)
Papier buvard
Papier d'édition (sauf le papier journal)
Papier d'impression
Papier de toilette, matières premières pour
Papier léger
Papier pelure
Papier pour duplicateur
Papier-filtre
Papiers fins divers
Serviettes en papier, matières premières pour

2721 — Industrie du papier-toiture asphalté

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de revêtements de toiture et de parements en papier saturé d'asphalte.

Bardeaux d'asphalte
Couverture de matériaux d'asphalte à surface minéralisée
Feutre de couverture, imprégné de goudron
Laminage de papier d'asphalte
Parement d'asphalte
Revêtements (à base de papier kraft), enduits ou imprégnés de goudron et d'asphalte
Rouleaux de couverture de matériaux d'asphaltage
Toiture d'asphalte (à base de papier)

2731 — Industrie des boîtes pliantes et rigides

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes rigides en papier et en carton; de boîtes pliantes et de cartons y compris les boîtes en carton-fibre. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes en carton ondulé figurent à la rubrique 2732 — Industrie des boîtes en carton ondulé.

Boîtes en carton (pliantes ou montées)
Boîtes en carton-fibre
Boîtes montées, en papier et en carton
Boîtes pliantes, en papier et en carton
Boîtes rigides, en papier et en carton
Cartons à œufs
Cartons d'emballage pliants, en papier et en carton
Contenants de lait, en carton
Diviseurs, en papier ou en carton, pour cartons d'emballage de livraison
Remplissage pour caisses à œufs, en papier et en carton

2732 — Industrie des boîtes en carton ondulé

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes ou caisses d'expédition en papier ou carton ondulé. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de boîtes pliantes et rigides figurent à la rubrique 2731 — Industrie des boîtes pliantes et rigides.

Boîtes et cartons d'emballage en carton, ondulé
Boîtes, en papier et en carton, ondulé
Cartons d'emballage, en papier et en carton, ondulé
Emballages, feuilles et rouleaux, ondulé
Feuilles ondulées
Papier et carton, ondulé

2733 — Industrie des sacs en papier

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de sacs en papier de toutes sortes. Les établissements de la présente rubrique peuvent fabriquer des sacs de matières différentes comme les sacs en feuille d'aluminium et les sacs en papier enduit.

Sacs à provision (à poignées), en papier
Sacs à vêtements, en papier
Sacs d'épicerie, en papier
Sacs de livraison à parois multiples, en papier
Sacs de livraison, en papier
Sacs en feuille d'aluminium
Sacs en papier

2791 — Industrie des papiers couchés et traités

Établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits en papier traité ou couché (sauf du papier-toiture asphalté). Les établissements dont l'activité principale est la fabrication du papier toiture asphalté figurent à la rubrique 2721 — Industrie du papier toiture asphalté.

Papier à calquer
Papier à photocalques
Papier couché de plastique
Papier d'emballage, imprimé
Papier et carton enduits de kaolin et glacés
Papier paraffiné
Papier pour bleus
Papier peint
Parchemin végétal
Ruban et papier gommés (y compris feuilles de papier)

2792 — Industrie des produits de papeterie

Établissements dont l'activité principale est la transformation de matières premières du papier en produits de papeterie.

Blocs de feuilles mobiles
Blocs et tablettes
Boîtes de papeterie
Cahiers et blocs d'exercices
Calepins
Cartes mécanographiques
Chemises de classement
Enveloppes
Fiches ou onglets, de classement
Papeterie
Papier à dactylographier
Papier à écrire
Papier pour machines de bureau
Rouleaux de papier pour additionneuses
Rouleaux de papier pour caisses enregistreuses

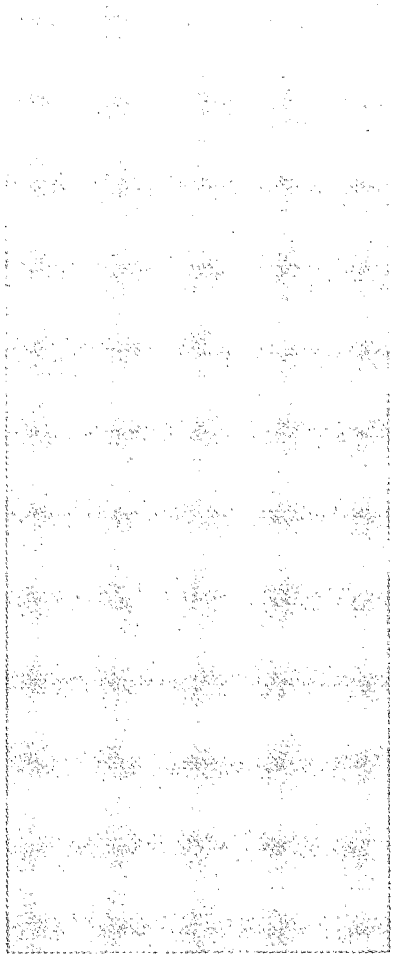

2793 — Industries des produits de consommation en papier

Établissements dont l'activité principale est la transformation de matières premières du papier en produits de consommation comme les serviettes hygiéniques en papier et les couches jetables. Les établissements dont l'activité principale est la fabrication de serviettes hygiéniques et de couches en textiles figurent à la rubrique 1994 — Industrie des articles d'hygiène en textiles.

Couches en papier
Essuie-mains, en papier
Napperons individuels, en papier
Nappes, en papier
Papier de toilette
Papier, produits domestiques
Papiers à démaquiller
Papiers-mouchoirs
Serviettes de table, en papier
Serviettes sanitaires, en papier
Serviettes, en papier

2799 — Autres industries des produits en papier transformé non classées ailleurs

Assiettes à tarte, en feuille d'aluminium
Assiettes, en papier
Caissettes pour emballage d'aliments, en papier
Cartons à œufs, en pâte moulée
Cône, noyaux et tubes, en papier
Contenants d'aliments, en pâte moulée ou papier
Contenants en feuilles d'aluminium (sauf les sacs)
Ficelle en papier
Film cellulosique en feuilles ou en rouleaux
Filtres pour cigarettes, en papier
Fournitures chirurgicales, en papier
Fournitures médicales, en papier
Fûts, en papier ou en carton
Gobelets pour boire, en papier
Gobelets pour crème glacée, en papier
Isolation cellulosique
Laminés en feuilles d'aluminium
Moules à cuisson et confiserie, en papier
Pailles pour boire, en papier
Papier à cigarettes en pochettes et en tubes
Papier de sureté
Papier filamenté
Papier pour chèques
Papier renforcé
Plateaux à viande, en pâte moulée
Produits en pâte moulée
Ruban télégraphique, en papier

Annexe B
NOTE EXPLICATIVE QUANT À LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PRODUITS DE BASE ET LES PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE

Les expressions « produits de base » et « à valeur ajoutée » peuvent prendre des significations différentes selon le contexte où elles figurent. Dans le présent document, à moins d'indication contraire, elles ont servi à classifier les produits forestiers en deux catégories distinctes. Dans le secteur des industries du papier et des produits connexes, la pâte commerciale et le papier journal ont été classifiés parmi les produits de base. Les produits à haute valeur ajoutée ou produits de papier transformé comprennent les emballages, les papiers couchés, les papiers de bureau, la papeterie, les papiers-mouchoirs et autres produits de consommation. Dans le secteur des industries du bois, le bois d'œuvre, les placages, le contreplaqué, les panneaux de particules, les panneaux de copeaux orientés, les bardeaux et les bardeaux fendus ont été classés parmi les produits de base. Les produits de bois à haute valeur ajoutée comprennent les bâtiments préfabriqués en bois, les fenêtres, portes, armoires de cuisine et coiffeuses de salle de bain en bois, les revêtements de plancher en bois de feuillus, les palettes et le bois de construction.

La principale distinction entre les produits de base et les produits à valeur ajoutée est le caractère non différencié des produits des divers fabricants d'un sous-secteur industriel donné. Les produits classés comme produits de base sont habituellement ceux pour lesquels un grand nombre d'entreprises fabriquent des produits très semblables. Les produits à haute valeur ajoutée, par contre, ont tendance à se différencier beaucoup plus les uns des autres que les produits de base. En général, les produits forestiers de base ont moins de valeur ajoutée par unité de fibres de bois que les produits à valeur ajoutée.

La classification de tous les produits forestiers entre ces deux catégories est un exercice quelque peu subjectif et imparfait. Dans un tel contexte, étant donné que la plupart des fabricants de produits forestiers ajoutent une valeur considérable à leurs intrants de bois, la valeur ajoutée est une notion relative

plutôt qu'absolue. Ainsi, bien que la pâte commerciale soit considérée comme un produit de base, les producteurs de pâte augmentent plusieurs fois la valeur de leurs intrants de bois pendant le processus de transformation en pâte. Par ailleurs, la valeur ajoutée par unité de fibres de bois utilisée pour produire une tonne de pâte commerciale serait normalement plus faible que la quantité de valeur ajoutée dans une tonne de papier couché.

Une autre des difficultés propres à ce système de classification tient à ce qu'il évolue constamment. Ainsi, par exemple, la plupart des nouveaux produits forestiers seraient classifiés comme produits à valeur ajoutée aux premières étapes de leur vie utile, mais, à mesure que le nombre de fabricants de ces produits ou de produits semblables augmente sur le marché, ils en viennent à être considérés comme des produits de base.

Dans son souci de stimuler la création d'emplois et la croissance économique, le gouvernement fédéral souhaite naturellement voir rehaussé au maximum le niveau des activités à valeur ajoutée qui ont lieu au Canada. Toutefois, le passage de la fabrication de produits de base à la fabrication de produits à haute valeur ajoutée n'est pas nécessairement une perspective intéressante dans l'immédiat pour une entreprise particulière. Il faut remarquer aussi que le processus de la fabrication n'est qu'un des nombreux moyens d'augmenter la valeur ajoutée d'un produit. Les fabricants de produits de base peuvent aussi demander des prix élevés pour leurs produits en utilisant des techniques de commercialisation spécialisées et en améliorant leurs services à la clientèle.

Malgré certaines limites inhérentes au système, la classification des produits forestiers en produits de base et produits à valeur ajoutée peut être utile pour analyser une industrie aussi vaste et diverse que l'industrie canadienne des produits forestiers.

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
104343

QUEEN HD 9505 .C3 S414 F6 Pt.7 F6 pt.1 c.2
Canada. Industrie Canada. (1 1
Cadres de compétitivité se